



ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DANSE DU SUET

CHANTEPIE, CORPS-NUDS, NOUVOITOU,
SAINT-ARMEL, VERN-SUR-SEICHE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023-2029



SOMMAIRE

Le Mot du Président	03
Introduction	04
I. Le collectif au cœur du projet	06
A. Le collectif au cœur de l'enseignement : comment apprendre, jouer et danser ensemble ?	07
B. Le collectif au cœur de l'équipe : comment travailler ensemble ?	11
C. Le collectif au cœur de l'écosystème : comment construire ensemble ?	14
II. Le Suet, un bien commun au service de toutes et tous	18
A. Cheminer avec les droits culturels	19
B. Rencontrer de nouveaux publics	20
C. Penser autrement le temps de l'élève	22
III. L'éducation artistique et culturelle au cœur de la pédagogie	24
A. Le parcours de l'élève	25
B. Les projets amateurs	27
C. Le Suet, acteur artistique majeur sur le territoire	27
Conclusion	29
50 actions pour 2023 - 2029	30
Annexes	
• Lexique	
• Etat des lieux	
• Sondage Le Suet et Vous	



LE MOT DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

Dès le début du mandat, les élus ont convenu de l'impérieuse nécessité de se doter d'un projet d'établissement autour d'une commande politique claire et ambitieuse :

- pour affirmer l'ancrage territorial de notre école sur nos 5 communes en s'ouvrant notamment aux nouveaux publics.
- pour re situer la place de l'élève au centre des nouvelles approches pédagogiques et mieux répondre à ses besoins
- pour positionner notre école comme un acteur artistique et culturel majeur du territoire.

Une fois la commande politique passée, ce sont toutes les composantes de notre école qui se sont approprié les axes retenus (les équipes pédagogique, de direction et administrative, les élèves, les élus et les autres acteurs du territoire...). Leurs apports ont permis de donner une traduction concrète, positive, compréhensible et accessible à ce projet d'établissement.

La méthodologie retenue pour l'écriture de ce document s'est concentrée sur des principes d'échange, d'écoute, d'observation et d'analyse de l'existant et du possible sur notre territoire.

Le résultat nous engage tous à faire de notre école un modèle pérenne, ouvert, ambitieux incarnant notre territoire.

Nous remercions l'ensemble des participants et plus particulièrement les équipes et la direction pour leur implication et leur vision

Pour le bureau
Laurent Lisembart, Président



Les axes politiques du Projet d'établissement ont été travaillés en décembre 2022 lors d'un atelier d'intelligence collective avec les élus du Comité Syndical, puis validés par le Bureau.

A l'issue de ce travail riche et traversé de nombreux débats, les axes retenus par les élus ont été mot pour mot les suivants :

1

Aller à la rencontre de nouveaux publics en favorisant la culture pour tous et ainsi développer, renforcer et faire émerger du lien social et intergénérationnel

› En d'autres termes : faire de l'école de musique et danse du Suet un établissement culturel et éducatif au service de la population du territoire

2

Proposer une offre accessible, motivante et innovante tenant compte du temps de l'élève et du territoire

› En d'autres termes : développer de nouvelles approches pédagogiques, en adéquation avec les temps et les espaces des publics

3

Enrichir le parcours **par une diffusion** et une programmation culturelle valorisante et diversifiée, permettant de mettre en place les piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle

› En d'autres termes : positionner l'établissement comme un acteur artistique et culturel majeur du territoire, proposant une rencontre privilégiée avec les artistes et les œuvres.

INTRODUCTION

L'écriture du projet d'établissement est un acte fort pour un établissement d'enseignements artistiques. Il permet de poser les bases d'une politique culturelle de l'établissement sur son territoire pour les six prochaines années.

C'est une véritable feuille de route qui encadre les objectifs à mettre en place, mais aussi, qui assoit la philosophie et la pédagogie de l'établissement.

Afin de concerner le plus grand nombre, il était indispensable de choisir un process qui interrogerait le plus largement possible, et qui rencontrerait, au fil de l'écriture, l'ensemble de l'équipe, des usagers, des élus, des partenaires....

QUATRE PHASES DE CONCEPTION ONT PRÉSIDÉ À L'ÉCRITURE DE CE TEXTE :

1

De septembre à décembre 2022, en s'appuyant sur les données des bilans d'activités des trois dernières années, **l'état des lieux**^[1] est écrit par l'équipe Directeur/Coordinatrice aidée par le secrétariat. Ce document s'appuie sur des chiffres et permet de constater les forces et faiblesses de l'établissement et de poser un diagnostic.

L'état des lieux est présenté et validé en comité syndical en décembre. Les élus sont ensuite invités à participer à une séance de travail sous forme d'ateliers d'intelligence collective (World Café) pour définir 3 axes politiques^[2] qui encadreront le futur projet.

Fin décembre une réunion de présentation à l'équipe pédagogique de l'état des lieux et des axes politiques pose les objectifs de la suite du processus.

L'état des lieux et les axes politiques sont envoyés à la DRAC Bretagne pour avis, avec un retour fin janvier, qui permet quelques ajustements.

2

De janvier à mars 2023, l'équipe pédagogique et administrative est invitée sur trois rendez-vous.

Il s'agira de traiter neuf thèmes choisis collectivement par le directeur, la coordinatrice et une représentante de l'équipe pédagogique. Le format de travail s'organise sur différents **ateliers d'intelligence collective** permettant à chacun de se saisir et d'argumenter sur différents sujets. Les comptes rendus de ces séances permettront, sur la phase finale d'écriture, de vérifier, par des allers-retours permanents, que l'écriture est bien connectée aux différents publics de l'établissement.

3

D'avril à juillet, un **comité de rédaction** est créé pour écrire le projet.

Le directeur, pour s'appuyer sur les diverses disciplines, courants et esthétiques, convie à ses côtés une équipe de 6 personnes (5 professeurs et la coordinatrice) pour l'écriture du projet, sur un squelette de sommaire.

Sur un document partagé, chacun écrit d'une couleur différente à travers les différents titres proposés.

Ces phases d'écriture sont rythmées par quatre rencontres du comité de rédaction qui permettent de débattre et de valider les différents écrits.

Durant cette période, un **sondage**, imaginé par le directeur et la coordinatrice, est envoyé **à tous les publics et partenaires**^[3] du territoire. Ce dernier est riche en indicateurs et nous permet de vérifier que notre projet est au cœur des sujets et questionnements de nos usagers.

4

De juillet à septembre, la coordinatrice et le directeur opère une relecture et un toilettage du projet pour en permettre une meilleure lecture. Le Président y insère son mot politique.

Le projet est envoyé à la DRAC Bretagne mi-septembre pour lecture et avis.

Il est voté par le Comité Syndical le 12 Octobre 2023.

Une présentation à l'équipe pédagogique et administrative a lieu le 19 octobre 2023, posant la perspective de l'écriture du projet pédagogique.

Ce projet sera mené de 2023 à 2029 soit sur six saisons. Une évaluation sera conduite chaque année, selon des critères choisis, et en fin de projet sur 2029 (état des lieux pour le projet suivant)

Si ce chemin de la conception du projet tient une place centrale dans l'introduction du projet d'établissement, c'est qu'il nous paraît primordial de mettre en lumière les conditions collectives de sa naissance. Il s'agit d'un texte porté par un "nous" derrière lequel le lecteur entendra les voix des personnes qui ont participé à cette élaboration.

Aussi, afin de répondre aux axes politiques exposés plus haut, il sera tout d'abord question, en première partie, de positionner **le collectif au cœur du projet** et de décliner les différents "étages" de cette notion, à savoir : dans l'enseignement, dans l'équipe et sur le territoire. Dans un second temps, c'est la notion des publics et de l'accessibilité qui sera abordée à travers un thème transversal, celui du **bien commun**, en explorant les droits culturels, les nouveaux publics et le temps de l'élève. Enfin, le dernier chapitre abordera les perspectives pédagogiques, artistiques et culturelles que nous souhaitons développer, sous l'angle de **l'éducation artistique et culturelle**.

I. LE COLLECTIF AU COEUR DU PROJET

La pratique des arts vivants et la création se sont toujours organisées en collectif.

Les orchestres classiques, les opéras, les groupes de rock, de jazz et de musiques actuelles, les compagnies de danse ou de théâtre fonctionnent le plus souvent en groupe et dans une logique de projet. C'est dans ce modèle que nous souhaitons inscrire notre démarche pour les années à venir.

C'est pourquoi la notion du **collectif** est au cœur de nos préoccupations.

Dans le cadre d'un projet d'établissement d'enseignements artistiques, ce terme évoque irrémédiablement les pratiques collectives, véritables piliers de l'enseignement musical ou chorégraphique.

Cependant la notion de collectif embrasse ici une intention bien plus vaste : celle d'insuffler et de faire vivre cet esprit collectif à tous les échelons du projet. Ce pilier du collectif doit à la fois guider l'approche pédagogique, infuser au sein de l'équipe et - enfin - de l'écosystème global du Suet, composé de son territoire et de ses acteurs.



A. LE COLLECTIF AU COEUR DE L'ENSEIGNEMENT : COMMENT APPRENDRE, JOUER ET DANSER ENSEMBLE?

En développant ou créant les conditions d'un apprentissage et plus généralement d'une pratique collective de la musique et de la danse, l'école du Suet a pour ambition de proposer une formation globale, cohérente et stimulante. Cela ne pourra se faire qu'en initiant ou en renforçant des démarches basées sur les échanges, les interactions et le plaisir partagé, afin d'encourager l'épanouissement du projet artistique de chaque élève comme personne et comme citoyen.

Les actions menées "pour" et "par" le collectif s'accompagnent d'une **ouverture sur de nouveaux publics** ainsi que d'une capacité d'**invention et de création de dispositifs** propres à répondre aux enjeux éducatifs et culturels du territoire.

Ainsi, le collectif en musique et en danse porte et structure l'action de l'établissement dans et hors les murs.

DE NOUVELLES INITIATIVES HORS LES MURS



LES ORCHESTRES À L'ÉCOLE

Ces ensembles s'adresseront à un public non inscrit au Suet et réuniront, sur le temps scolaire, un groupe d'élèves de primaire ou de collège pendant trois ans en moyenne. Inscrits dans un projet d'éducation artistique et culturelle global, co-construits en étroite collaboration avec l'Education Nationale (équipes pédagogiques des établissements, Rectorat, IEN), ils seront accompagnés autant que possible d'un parcours de découverte culturelle annuel susceptible de rayonner sur l'ensemble des classes de l'établissement. Ces projets seront développés avec l'appui indispensable de l'Association Orchestre à l'école, qui fédère ces projets au niveau national.

Le Suet s'engage dès la rentrée 2023 dans ce **dispositif Orchestre à l'École** en partenariat avec le collège de Vern-sur-Seiche afin de créer un premier ensemble de musiques actuelles amplifiées.

Un second Orchestre à l'Ecole sera à l'étude avec les élus dans le cadre de la construction d'une nouvelle école primaire à Chantepie.

D'autres dispositifs de ce type, tel DEMOS, pourront être étudiés et possiblement mis en place dans les années à venir.



DE NOUVEAUX ENSEMBLES POUR DE NOUVEAUX LIEUX

D'autres ensembles seront constitués et animés sur le territoire dans les prochaines années en tenant compte des particularités de chaque site et **en favorisant les échanges culturels dans le cadre d'un travail commun avec les partenaires et publics locaux.**

Une proposition autour d'un dispositif de création danse et musique sera par exemple initiée dès 2023 en direction des nouveaux quartiers de Chantepie afin d'aller à la rencontre d'un public qui ne va pas spontanément vers l'école du Suet.

AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT, COLLECTIF ET COMPLÉMENTARITÉ AU COEUR DES CURSUS

La pratique collective en musique et en danse est au cœur du projet. **Les ensembles** déjà constitués ou nouveaux, durables ou éphémères, petits ou grands, expérimentaux ou éprouvés, **sont les points de convergence des pratiques artistiques.**

Il n'y a pour autant pas d'antagonisme entre collectif et individuel, chaque fonctionnement ayant son importance dans le cheminement et l'épanouissement des élèves, suivant les particularités des parcours et des projets. Il s'agit de trouver un juste équilibre et une cohérence forte dans le cadre d'approches variées et complémentaires.

L'innovation et la flexibilité des dispositifs accompagneront cette inclinaison, offrant la capacité d'adaptation nécessaire et facilitant l'émergence de propositions nouvelles propres à construire et enrichir les parcours.





UNE COOPÉRATION DISCIPLINAIRE RENFORCÉE

Comme lors de ces dernières années, **la complémentarité entre disciplines et esthétiques** continuera à faire l'objet des développements nécessaires à la cohérence du projet global, orientant les dispositifs d'apprentissage mis en œuvre.

Des efforts sur **l'aménagement des emplois du temps** et l'organisation des plannings, ainsi que sur les besoins techniques et matériels, seront réalisés afin de faciliter les actions de **coopération et de co-construction pédagogiques** répondant à ces enjeux.



DES CURSUS EN ÉVOLUTION

Les cursus, organisés en cycles d'étude ou parcours originaux devront continuer de s'adapter afin d'accompagner ces évolutions.

En musique, une réflexion sera (ré)engagée concernant **l'apprentissage par le collectif** autour d'un ensemble, instrumental ou vocal, tout au long d'un cycle . De même, penser des **dispositifs d'accueil adaptés aux compétences des élèves issus d'ensembles constitués hors les murs** souhaitant s'inscrire à l'école, soit en complément, soit dans le but de prolonger leur pratique artistique, sera l'un des enjeux de l'évolution des cursus.

L'éveil "musique et danse" offre déjà une sensibilisation et une pratique artistique aux enfants de Moyenne et Grande Section de Maternelle. Si cette entrée en matière interdisciplinaire a montré sa pertinence, voire son évidence, chez les plus jeunes, les liens entre ces disciplines devront être cultivés de façon plus large, pour constituer un atout important dans la formation des élèves musiciens et danseurs. Une extension de ce modèle pourra s'envisager tout au long des cycles, par des **échanges récurrents entre les disciplines**, sous des formes à définir.



LA PÉDAGOGIE DE PROJET COMME MOTEUR

Si la démarche de projet est un axe fort pour l'équipe enseignante, elle l'est au service des élèves. Elle permet de créer des situations singulières **élaborées par et pour un collectif d'élèves et d'enseignants**.

Dans cet esprit, l'école continuera de promouvoir les initiatives connectant l'Éducation Artistique et Culturelle et l'action pédagogique autour de projets favorisant les rencontres interdisciplinaires et inter-esthétiques en lien, autant que possible, avec les partenaires culturels du territoire. L'accent sera mis sur la participation active des élèves dans la construction et la mise en œuvre commune, ouvrant des espaces de création et de collaboration variés.

La diversité dans la nature des projets est également une clef du travail collectif des élèves. Petit ou grand, ambitieux ou modeste, temps court ou long, l'hétérogénéité des propositions est un facteur essentiel de la participation de tous dans les meilleures conditions. L'école continuera de proposer ces constructions collectives riches et originales, croisant les approches pédagogiques, esthétiques et humaines.

Auditions-concepts comme les concerts cycle 1 ou "Familles d'artistes", rencontres, partenariats, projets autonomes ou autres jalonneront les parcours afin d'offrir aux élèves un large éventail d'occasions de **se rencontrer, travailler, jouer et se produire ensemble**, au sein de l'école et sur le territoire des 5 communes.



LE SUIVI DES ÉLÈVES EN COLLECTIF

Un suivi et un accompagnement adaptés devront permettre une lecture pertinente de l'évolution de chaque élève au sein de ces collectifs, ouvrant sur des rééquilibrages ou adaptations éventuels. Les outils de suivis et d'évaluation seront élaborés dans ce sens, dans la logique du temps long de la formation.



LAISSER FAIRE : INTERACTIONS ET AUTONOMIE

L'un des objectifs sera également d'encourager les attitudes constructives d'**apprentissage mutuel** entre élèves. Selon les circonstances, les enseignants créeront les conditions et les outils permettant des formes d'interactions facilitant l'entraide, l'apprentissage ou des formes de tutorat entre les élèves musiciens ou danseurs. Ces temps d'échanges plus ou moins formels permettent de mobiliser des compétences et d'acquérir des attitudes de travail en groupe dans un contexte proche de situations autonomes, mais aussi de positionner le plaisir partagé au cœur de l'apprentissage.

Prise d'initiative, pensée réflexive, écoute de l'autre, bienveillance et partage sont quelques-unes des qualités exprimées dans ces occasions, essentielles à la construction de tout projet commun et susceptibles de favoriser la poursuite d'une activité artistique future.

Et ces qualités, pour pouvoir s'exprimer dans l'apprentissage, devront être soutenues par une équipe solide et solidaire, ancrée dans le projet.

B. LE COLLECTIF AU COEUR DE L'ÉQUIPE : COMMENT TRAVAILLER ENSEMBLE?

Le Suet accueille une équipe de professionnels riches de nombreuses compétences partagées et particulières qui viennent en permanence nourrir l'identité de l'établissement

Le travail d'équipe est une danse captivante à jouer et passionnante à regarder.

Christopher Peterson

CONCERTATION ET STRUCTURATION

Pour suivre les parcours, inventer et se rassembler autour des projets, les moments de concertation et d'intelligence collective seront essentiels. En concernant tous les acteurs, ils sont les garants d'une réelle démocratie.

D'une part, le projet et ses objectifs devront être portés et partagés par l'ensemble de l'équipe. Le portage collectif des actions de chaque membre de l'équipe en direction du public sera indispensable pour créer un sens partagé.

D'autre part, tout au long du projet, il faudra pouvoir vérifier collectivement si les objectifs envisagés sont atteints. C'est pourquoi les instances de concertation à court, moyen et long terme devront être amplifiées et organisées. Il sera primordial de construire un réel organigramme avec des chefs de projets ou des chargés de missions référents des objectifs du projet d'établissement.

Les conseils pédagogiques, conseils d'établissements, conseils de classes, conseils d'orientations, comité de direction, temps de concertation formelle ou informelle feront battre le cœur de l'école. Cette structuration sera l'armature d'une pédagogie de projet portée collectivement.



UNE ÉQUIPE D'ARTISTES-ENSEIGNANTS : UN PANEL DE COMPÉTENCES EN MOUVEMENT

La pédagogie, les publics, la culture, les œuvres, les esthétiques, les disciplines artistiques, le monde... sont autant de sujets, bouillonnants et en perpétuel mouvement qui nécessitent sans arrêt de questionner notre façon d'enseigner et d'accueillir les publics.

Afin d'impulser réflexion culturelle et innovation pédagogique, il conviendra de mettre en place un plan de formations collectives et individuelles. Véritable moment de recul, d'échanges, d'expérimentation, d'acquisition, de partage de compétences, mais aussi source de motivation et de bien-être au travail, la formation pendant toute la vie professionnelle est un outil précieux au service du projet d'établissement.

De plus, au sein de l'équipe, il sera nécessaire de partager une connaissance très fine des compétences de chacun. Chaque membre de l'équipe devra savoir sur qui compter pour monter les projets imaginés dans le cadre du projet d'établissement. Au cœur de ce partage de compétences, notion centrale éminemment collective, l'interdisciplinarité Musique-Danse (et Théâtre) occupera un espace décisif pour faire grandir des artistes amateurs citoyens de demain ouverts sur le monde.

Enfin, la richesse du Suet tient au fait que chacun d'entre nous porte une culture-métier. Ainsi les artistes-enseignants conjuguent souvent leur investissement dans la pédagogie avec une vie artistique dense. Le projet du Suet doit souligner cette richesse et aider à l'épanouissement de ses artistes enseignants en permettant et en valorisant leurs actions artistiques professionnelles. On peut imaginer des projets de partage de plateau amateur professionnel ou des premières parties pour les élèves lors de spectacles professionnels.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE : FAIRE VIVRE LE LIEN AVEC LES PUBLICS

La mission de l'équipe administrative est de faire vivre le lien social avec le public, via la communication en direction du territoire et de l'équipe. Cela garantira un ADN humain à notre projet. Un temps de travail adapté à l'année scolaire sera mis en place pour l'équipe administrative afin de garantir un portage transversal dynamique du projet.

LES VALEURS

Les socles du collectif de travail au sein de l'équipe devront être la confiance et la plaisir partagé. Car de toute évidence la bienveillance nécessaire pour accompagner les usagers dans leur pratique doit exister au préalable dans le cadre de l'équipe pédagogique et administrative. Le respect de l'autre et de sa parole dans les échanges doit être la règle et soutenir des conditions idéales de débat, moment riche pour co-construire. Il sera nécessaire que l'équipe s'empare de ces valeurs afin que l'établissement soit identifié par l'équipe comme par les usagers comme un espace de confiance.

L'entraide est un facteur de bien-être au travail, mais également un outil de transversalité entre les disciplines à travers les enseignants. Elle sera considérée comme un levier de formation interne et de rencontre de nouvelles personnes ressources pour les usagers durant leur formation.

En outre, il semble évident de garder en tête les droits et devoirs des fonctionnaires afin de partager une posture commune de service public.

Au fil du projet, l'équipe accueillera de nouveaux membres et verra partir des collègues. La valse des départs et des arrivées chaque année est une réalité. Chaque agent nous quittant emportera un bout du projet, petite pépite vers d'autres territoires. Chaque nouvel arrivant devra comprendre le projet, les objectifs poursuivis, l'organisation de l'établissement en termes administratif, pédagogique, artistique. Il est nécessaire qu'au-delà du livret d'accueil existant, l'équipe puisse aider en informant et en accompagnant avec bienveillance les nouveaux agents à s'intégrer. C'est cette capacité à s'adapter aux changements d'équipage qui permettra de voir s'épanouir, grandir et évoluer le projet, toujours en interaction avec son environnement, son écosystème.



C. LE COLLECTIF AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME : COMMENT CONSTRUIRE ENSEMBLE ?

En tant qu'établissement public ancré sur un territoire, en tant que collectivité locale, en tant que centre de ressources et d'expérimentation artistique, le Suet est à lui tout seul un espace de vie riche et protéiforme, brassant adultes et enfants, individus et structures, amateurs et professionnels, musiciens et danseurs...

Les échanges entre ces entités dépassent largement les relations bilatérales professeur/élève, usager/administration, public/objet culturel. Nous souhaitons envisager le Suet comme un véritable environnement - un monde peut-être ? - riche de multiples parties prenantes qui interagissent à différents niveaux et viennent nourrir le projet, le faire évoluer ou le conforter, le freiner ou l'accélérer.

Lieu de culture en prise avec son temps et son environnement, le Suet doit être un espace physique et symbolique ouvert aux échanges avec toutes ses composantes pour rester un espace vivant et connecté au monde.

Dans l'écosystème on trouve :



Les élèves et les familles : un soin particulier est apporté à la rencontre avec les nouveaux élèves et leurs familles lors des demandes d'information, des inscriptions et des premiers pas dans l'école. Un objectif crucial est de développer un accueil adapté aux familles en termes de niveau de langage et de moyens de communication (au vu de l'augmentation récente du nombre de familles allophones, par exemple).

L'association des Amis du Suet, association d'élèves et de parents d'élèves, devra être relancée et développée afin de renforcer la participation des usagers au projet de l'école : bénévolat sur les manifestations, soutien à l'achat d'instruments, organisation d'actions culturelles et de sorties, financement d'actions spécifiques...

Les Communes du Syndicat intercommunal, les élus qui les représentent et les agents des services, sont des interlocuteurs-clés du Suet. Ils sont des compagnons de route qui donnent la température du territoire, la météo de la vie locale et des projets à venir. Les Communes, outre leur participation financière, apportent un soutien logistique primordial au Suet, notamment en termes de transport, manutention, technique et lieux de diffusion.

Les élus du Conseil Syndical et du Bureau du Suet occupent une place pivot dans la gouvernance du projet. Le rôle des élus est de rêver le Suet de demain en décidant les orientations à mettre en œuvre. La commande politique est un ingrédient très important de la mise en œuvre du projet.

Les élus sont des habitants au service des habitants du territoire. Ils sont connectés aux différentes communes et permettent à l'équipe de viser au plus juste les cibles choisies. Ils communiquent sur le projet au cœur du territoire et arbitrent le budget en concertation avec le directeur.

Les artistes amateurs et professionnels du territoire. Ils sont les acteurs de la vie artistique du territoire, en créant, en pratiquant, en jouant en public. Le Suet veut devenir pour eux un interlocuteur privilégié, un lieu d'accueil et d'accompagnement. Il soutiendra le travail artistique des groupes accueillis et facilitera la rencontre avec ses publics dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (voir chapitre III)

Les partenaires culturels et artistiques regroupent les médiathèques, les saisons culturelles, les festivals, les associations culturelles. La coopération avec ces acteurs est à amplifier en écho au développement de l'éducation artistique et culturelle au cœur du projet du Suet. La rencontre artistique, les résidences, l'école du spectateur, l'ouverture esthétique sont autant de projets qui doivent être envisagés en synergie et peut-être portés ensemble.

Les écoles élémentaires et le collège Théodore Monod : les acteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement privé sont les partenaires "naturels" du Suet. Il importe de poursuivre nos relations avec le monde de l'école et de consolider une logique partenariale de co-construction des projets et de partage de compétences au service de l'éducation et de la culture.

Plus globalement **les structures à vocation sociale, sanitaire, médico-éducative** :

De la petite enfance au grand âge, toutes les structures d'accompagnement des personnes sur notre territoire sont des partenaires potentiels, afin de créer du lien dans un esprit de dialogue et d'ouverture. Dans un mouvement de va-et-vient, le Suet accueille ces publics dans ses locaux ou intervient dans les structures (concert dans les EHPAD, accueil des assistantes maternelles ...). Notre intention est de continuer "d'aller vers" et de systématiser une philosophie de co-construction des projets, à rebours d'une logique de prestation de service. Il s'agit en effet de travailler ensemble à des objectifs communs au cœur desquels on placera l'Art et les publics.

Les partenaires institutionnels et nationaux :

Les instances telles que Rennes Métropole, le Département d'Ille-et Vilaine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, mais aussi l'association nationale Orchestre à l'école, l'association Conservatoires de France sont des interlocuteurs précieux sur les politiques d'enseignement artistique, de la culture et des territoires.

Le partenariat avec l'ADCEM 35, qui regroupe l'ensemble des établissements publics d'enseignement artistique du Département, sera poursuivi, dans une logique d'échanges, de partage des ressources et de formation.

L'ensemble de ces partenariats occupe une place de ressources, d'orientation, de catalyseurs de liens et de réseaux. Ils sont aussi des financeurs auprès desquels il sera indispensable de communiquer notre projet.

Les mécènes :

Une démarche de recherche de mécénat a été amorcée en 2023 pour le projet d'Orchestre à l'école. Elle sera poursuivie afin d'alimenter des projets au service du territoire, en concernant les entreprises implantées sur nos Communes. C'est l'occasion d'un dialogue avec les acteurs économiques locaux pour les inviter dans notre écosystème, tout en leur permettant de répondre aux exigences de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Le Conseil d'Établissement, organe de consultation, sera l'espace de dialogue, d'échanges de l'écosystème en regroupant, aux côtés de l'équipe, la plupart des représentants de l'ensemble des parties prenantes mentionnées ci-dessus. Il est à inventer dans sa composition, son fonctionnement et son périmètre d'intervention.

Collectif d'apprentissage, collectif de travail, collectif de coopération territoriale : poser le collectif au cœur du projet de façon transversale est le socle indispensable au déploiement d'un service public accessible à tous les publics, ouvert au monde et prenant sa part dans la construction des citoyens et de la Cité.



II. LE SUET, UN BIEN COMMUN AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS AU COEUR DU TERRITOIRE

“ Chacun vient comme il est et nous nous allons à la rencontre des gens tels qu'ils sont. ”
Un enseignant du Suet

En tant qu'établissement public et collectivité territoriale, l'école de musique et danse du Suet doit se penser comme un bien commun, au service de l'intérêt général.

C'est pourquoi nous commencerons ce chapitre par les valeurs associées aux droits culturels, qui devront irriguer notre démarche. Ces notions poseront notamment le fondement d'une ouverture à la pluralité toujours renouvelée des esthétiques artistiques, pluralité qui se nourrira d'une écoute particulière des cultures de nos usagers. La philosophie des droits culturels sera un tremplin pour aller à la rencontre de nouveaux publics, mais aussi pour tenir compte des réalités actuelles de la société.



A. CHEMINER AVEC LES DROITS CULTURELS

“L’humanité est faite de la diversité de toutes les cultures et de toutes les personnes qui peuvent être considérées comme libres et dignes. Il s’agit d’être attentif à la culture de l’autre pour faire humanité ensemble. La culture, c’est exprimer son humanité à autrui, et faire une politique culturelle, c’est faire une politique qui permet de faire humanité avec les autres.”

Jean-Michel Lucas, expert et militant des Droits Culturels

Les droits culturels constituent la pierre angulaire de la **mission de service public** du Suet. Parmi ces droits, nous pouvons citer - sans être exhaustif - le droit de choisir et respecter son identité culturelle ; le droit d’éduquer et de se former dans le respect des identités culturelles ; le droit d’accéder aux patrimoines culturels ; le droit de participer à la vie culturelle...

En résumé, l’enjeu de ces droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l’homme de 1948 est de permettre à chacun de découvrir et de devenir acteur de la vie culturelle du territoire, dans le respect de sa propre culture.

Afin de faire valoir ces droits, le projet d’établissement du Suet prendra en compte les diversités sociétales de son territoire : projets hors les murs à travers la mise en place d’Orchestre au collège de Vern, en école primaire à Chantepie, et sur des formats innovants musique & danse à destination spécifique des nouveaux quartiers.

Ce respect des droits culturels trouve également sa place à chaque étape des cursus diplômants de l’établissement à travers les valeurs défendues (bienveillance, conscience du patrimoine et du patrimoine, tout en cherchant l’ouverture vers la création...). Ainsi, le Suet s’engage à respecter le principe d’**égalité de service public** qui lui est échu.

Enfin l’établissement, comme **institution culturelle ancrée dans son époque**, garde au cœur de son projet le principe d’**adaptabilité de service public**. Si cette adaptabilité concerne l’ensemble des services (administratif comme pédagogique), **l’ouverture aux esthétiques diversifiées en est un enjeu prépondérant**. Sans oublier de **transmettre un patrimoine / patrimoine culturel commun**, il convient de prendre en compte la multitude d’esthétiques artistiques institutionnalisées - ou non. C’est en s’appuyant sur les compétences de l’équipe pédagogique que pourront se créer des ouvertures, des chemins de traverse : improvisation, jazz, musiques du monde, cultures savantes et cultures populaires, écrites ou orales, urbaines ou rurales, anciennes ou contemporaines. Chaque esthétique a une place au Suet, sans classement par hiérarchie de valeur. De la même façon, les références **apportées par les élèves en cours seront valorisées**. Ainsi l’apport des élèves nous permet d’adapter notre pédagogie et de leur permettre de devenir acteurs de leur propre héritage culturel.

Cette ouverture esthétique, valorisée par la transversalité des disciplines, garantit également aux usagers de découvrir au long de leurs formations une pluralité de genres qui nourrira leurs propres projets artistiques.

Finalement, l’idée que les droits culturels, nécessaires soubassements de la liberté et de la dignité de la personne, accompagnent le projet pédagogique du Suet se traduit par la possibilité pour chaque élève d’être acteur de son parcours, de faire les choix qui ont du sens pour lui au regard de ce qu’il est. Ainsi, le parcours de l’élève doit pouvoir être accompagné par une équipe pédagogique à l’écoute du projet de l’élève, au sein d’une dynamique collective où chacun trouve sa place et exerce son pouvoir d’agir.

B. RENCONTRER DE NOUVEAUX PUBLICS

Aller vers de nouveaux publics, dans un souci de diversité et de mixité, passe par plusieurs champs d'action.

DÉVELOPPER UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE DE PROXIMITÉ

Il est nécessaire de créer des possibilités d'enseignement « hors les murs », pour les communes ou quartiers éloignés de nos deux sites d'enseignement, en dé-localisant ou en créant certaines pratiques collectives au plus près des habitants. Cela doit se faire sans pour autant éclater l'activité de l'école au risque de la perte de lien au sein de l'équipe et des usagers, et en maintenant deux sites d'enseignement qui restent la “maison” du Suet.

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ ET L'ÉGALITÉ D'ACCÈS POUR LES PUBLICS ÉLOIGNÉS OU EMPÊCHÉS (VERROUS CULTURELS, SOCIAUX, ÉCONOMIQUES, HANDICAP)

L'accessibilité passe par une offre et une démarche pédagogique adaptées à ces publics au sein des cursus, mais aussi par la mise en place de parcours de découverte artistique hors les murs. Ces parcours seront proposés aux structures accueillant des personnes empêchées (handicap, seniors) ou éloignées de la culture (centres sociaux, migrants, par exemple). Pour ces publics, la co-construction avec les professionnels des structures d'accueil et d'accompagnement est indispensable pour s'appuyer sur leurs connaissances et leurs compétences.

Le Suet devra garantir une prise en compte du handicap dans son accessibilité, mais également dans l'adaptabilité de son offre pédagogique. Nommer un référent handicap permettra d'orienter et d'avoir un interlocuteur référencé pour les familles et l'équipe. Cet appui est nécessaire pour répondre à l'accueil des personnes en situation de handicap dans l'établissement.

Enfin, afin de garantir une égalité d'accès à son service, le Suet poursuivra sa politique de tarif basée sur le quotient familial. Une évaluation de l'impact de la tarification mise en place en 2021 sera nécessaire afin de vérifier l'effet d'incitation et de diversification sociale. La tarification pourra être réajustée si nécessaire.

DÉCONSTRUIRE LES STÉRÉOTYPES DE GENRE

La question du genre et des stéréotypes qui y sont associés doit être prise en compte notamment dans les disciplines fortement genrées (danse et harpe par exemple pour les filles, batterie et jazz pour les garçons). Une veille pourra être instaurée pour le recrutement des intervenants et la promotion d'une pluralité d'exemples d'artistes (choix des invités, choix des œuvres etc...). D'autre part, un travail sur la communication de l'école vers les publics (choix des visuels, rédactionnels) permettra de faire évoluer l'image genrée des pratiques.

Plus largement, un regard sera porté sur l'ensemble des questions des minorités (de genre comme sociales), afin de garantir au Suet son identité : un lieu de richesse culturelle comme de bien-être pour l'ensemble de ses usagers.

DEVENIR UNE TERRE D'ACCUEIL POUR LES PRATIQUES AMATEUR

Il nous importe de développer l'accueil des pratiques amateur dans nos murs pour être un lieu de pratique artistique. C'est une façon de valoriser les artistes amateurs issus de nos cursus, mais aussi d'être identifié sur le territoire comme pôle ressource auprès d'autres artistes amateurs. L'accompagnement du Suet s'adaptera aux besoins et attentes des artistes : de la mise à disposition de locaux à l'accompagnement artistique en passant par un soutien à la communication, par exemple.



C. PENSER AUTREMENT LE TEMPS DE L'ÉLÈVE

“Le Suet un bien public au service de toutes et tous”, cela signifie aussi que l’offre pédagogique doit se construire au regard des conditions de vie quotidienne des habitants, et particulièrement du temps de l’enfant. Cela nous impose de considérer l’étendue de notre territoire et donc les temps de transport, mais aussi les contraintes familiales telles que les horaires scolaires, les exigences professionnelles, les autres activités extra-scolaires, les nouvelles configurations familiales (résidences alternées, familles mono-parentales, par ex.).

Au-delà des enfants, la prise en considération des temps des élèves est la garantie des possibles de l’intergénérationnel, d’une offre tout au long de la vie. L’établissement accueille toutes les tranches d’âge : enfants, adolescents, jeunes adultes et adultes. Les projets permettent à tous de se rencontrer. L’éveil musique et danse des plus jeunes prend ainsi sa place à côté d’autres formats tels que le Soutien à la Pratique Instrumentale pour un public plus étudiant. Le public adulte est libre de se former en cursus diplômant au même titre que des usagers enfants ou adolescents. En danse, des cours sont proposés au public adulte sur le temps du midi et du soir. Ce public intergénérationnel est par la suite libre de se rencontrer à travers les pratiques collectives de l’établissement, comme des événements culturels.

Ainsi, il sera indispensable par exemple de penser des emplois du temps cohérents permettant aux élèves de venir régulièrement au Suet, peut-être de façon plus concentrée, sous des formes qui restent à définir. En tout état de cause, l’exigence du temps passé dans nos murs ne doit pas être un frein à l’inscription d’élèves dont le quotidien est contraint, et encore moins un facteur de discrimination sociale.

De la même façon, le logement peut être un frein pour certains élèves, notamment dans les foyers modestes, pour s’exercer : manque d’espace, pas d’isolation phonique... Des solutions devront être imaginées pour leur permettre d’accéder à des espaces adaptés (salle de cours, studio de danse) ou à des instruments mutualisés (pianos, percussions...) à des horaires respectant leur temporalité.

Il sera nécessaire de faire évoluer nos locaux historiques afin de répondre pertinemment à ces enjeux. Des travaux seront nécessaires sur les deux sites, et notamment :

- dans nos locaux de Chantepie : en créant un accès contrôlé grâce aux solutions domotiques pour que les élèves, les musiciens et danseurs amateurs puissent accéder aux locaux en autonomie.
- dans nos locaux de Vern-sur-Seiche, en étudiant des solutions techniques pour la création d’une salle de percussion indépendante de la salle de batterie, à proximité d’une grande salle de pratiques collectives à imaginer. Il sera également indispensable d’améliorer l’accès à Internet via un WiFi performant.

Enfin, au vu des enjeux du temps de l’élève mais aussi des enjeux de transition écologique, une structuration des modes de transport est indispensable. Les communes et les services des transports du bassin rennais devront être interrogés pour permettre un meilleur échange entre les deux sites d’enseignements. La pratique du covoiturage et des déplacements doux devra être encouragée.



Droits culturels, ouverture esthétique, accessibilité... Voilà donc résumé en quelques mots le programme de ce chapitre, qui veut poser une dynamique globale en direction du territoire.

Mais une fois défini ce périmètre des publics, que s'agit-il de proposer ?

Comment la mission "historique" d'enseignement artistique spécialisé dédiée à notre établissement pourra-t-elle prendre une place renouvelée dans la société qui l'entoure ?

C'est à cette question que se propose de répondre le dernier chapitre de ce projet d'établissement.



III. L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AU COEUR DE LA PÉDAGOGIE

L'enseignement artistique spécialisé (EAS), défini comme un enseignement initial qui assure l'éveil, l'initiation, puis l'acquisition des savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome, est historiquement au cœur de la démarche pédagogique du Suet. Comme pour de nombreux autres établissements en France, cette approche doit aujourd'hui être complétée et élargie en intégrant aux cursus les fondamentaux de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), et notamment la rencontre avec les œuvres, les artistes et les lieux culturels. De plus, l'approche EAC nous invite à envisager les projets en mode partenarial et à les co-construire en associant des compétences multiples et complémentaires : pédagogues, artistes, éducateurs, médiateurs, programmeurs...

L'enjeu du futur projet pédagogique, dont la rédaction est prévue à la suite immédiate de ce projet d'établissement, sera ainsi d'imaginer et de bâtir un socle commun qui soit un véritable carrefour de ces fondamentaux. Nous aborderons donc ici tout d'abord les évolutions envisagées dans le parcours de l'élève au regard de ces réflexions, puis l'accompagnement des projets amateurs sur le territoire, pour finir par la place du Suet comme acteur artistique et culturel sur le territoire.



A. LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE

LE PRÉSENT, ENTRE TRADITION ET IMAGINATION

Conscient d'un patrimoine et patrimoine culturel commun et évoluant avec son époque, le socle culturel est notre matière première, faisant art et société, principes moteurs des parcours d'artistes en devenir du Suet. C'est sur ce socle culturel que notre pédagogie vient s'appuyer et se construire pour emmener les élèves vers et dans une **démarche de création**.

Diversité des savoirs et des angles de connaissance, utilisation des outils numériques contemporains, promotion des démarches innovantes ouvertes sur la création et l'improvisation musicale ou chorégraphique sont quelques-uns des points d'appui d'un parcours artistique, ou d'un accompagnement à la pratique amateur, dynamique et motivant.

L'école est riche de sa diversité et de son territoire. Chacun et chacune doivent pouvoir profiter dans leur pleine mesure des compétences nombreuses et complémentaires de leurs enseignants et partenaires culturels. Ainsi, il conviendra de développer un **cursus innovant**, laissant l'équipe pédagogique libre de le questionner pour le faire évoluer avec son époque avec pour objectif l'autonomie de l'élève.

En somme, le Suet se fixe comme objectif de former des artistes amateurs autonomes, et de les accompagner dans le parcours qu'ils se fixeront au long de leur cursus, en réflexion avec leurs pédagogues et leurs camarades.

L'ÉLÈVE EN ACTION

L'élève est au cœur d'une démarche dont il est l'acteur et l'énergie. Ponctués de nombreuses mises en situations artistiques authentiques, « mises en scène » modestes ou plus ambitieuses, les parcours sont faits de rencontres entre les élèves artistes et le public, vivifiant les apprentissages et leur donnant sens.

La part de l'élève, son apport personnel dans la construction de son parcours sera par ailleurs davantage prise en compte. Sa prise de parole, d'initiatives, son auto-évaluation sont des démarches à encourager et à construire par l'équipe enseignante. Le plaisir dans la pratique, dans le collectif et dans le partage avec l'équipe enseignante sont les ancrages clés de l'expérience au Suet.

Un environnement bienveillant et un encadrement en capacité de s'adapter sera privilégié dans cette évolution artistique et personnelle des musiciens et danseurs, éveillant /alimentant la curiosité, engageant à la prise de responsabilité et à des formes d'autonomie de plus en plus grandes. Cette autonomie sera prise en compte dès les premiers temps d'enseignement, pensée comme moteur et objectif dans le cheminement de l'élève tout au long de sa formation.

L'ÉCOLE DU SPECTATEUR

L'école du spectateur repose sur l'idée que **l'apprentissage musical ou chorégraphique se fonde autant sur l'expérience du spectateur que sur la pratique.**

L'enseignement spécialisé ne se limite pas au jeu et au travail de l'interprétation. Les sorties dans des salles de concert ou de spectacle vivant, ainsi que le travail effectué en amont et en aval des spectacles, lui sont tout aussi consubstantiels.

Les sorties permettent aux élèves d'acquérir, dans le partage d'une culture commune, **jugement esthétique et esprit critique**. Les projets artistiques professionnels proposés par le Suet seront à cet égard les premières portes d'entrée au spectacle vivant pour beaucoup d'élèves. Ils seront l'occasion pour l'équipe enseignante de construire la curiosité artistique, la posture de spectateur et l'invitation à la créativité notamment chez les plus jeunes.

UNE MISE EN RELATION AVEC LE SPECTACLE VIVANT

La programmation culturelle des communes du territoire devra être explorée et valorisée par l'équipe pédagogique afin d'organiser des sorties aux spectacles et de faire découvrir une offre culturelle de proximité riche et pluridisciplinaire. L'Ille et Vilaine offre par ailleurs un éventail extrêmement large de programmations, en termes d'esthétiques, de disciplines et de lieux. La pédagogie du Suet devra s'appuyer sur la vie artistique de son territoire et des territoires voisins à l'échelle du Département.

UN TRAVAIL DE MÉDIATION PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'école a pour objectif de favoriser la rencontre avec les œuvres et les artistes, mais aussi de proposer **une médiation afin de mieux les appréhender.**

Cette démarche s'inscrit donc également dans un cadre pédagogique au sein des cours de l'école afin de **construire le regard et de développer l'esprit critique et la curiosité des élèves en l'accompagnant d'un travail "avant-après".**



B. LES PROJETS AMATEURS

Dès le début de la formation cet objectif est le moteur de nos cursus.

Nous souhaitons faire vivre de nombreuses expériences aux élèves tout au long du parcours pour les accompagner vers l'envie de poursuivre leur art vivant en autonomie à la sortie du Suet :

- soit en créant leur propre pratique amateur,
- soit en rejoignant des pratiques amateurs déjà existantes.

Centre de ressources et d'expérimentation artistique pour les habitants, l'établissement se doit par ailleurs d'accompagner les projets amateurs sur le territoire en groupe, dans le cadre de leur projet collectif, ou individuellement pour répondre à des besoins spécifiques et artistiques.

Pour cela il est nécessaire de proposer des locaux ainsi que du matériel permettant aux musiciens et/ou danseurs de construire un projet.

Des ressources humaines peuvent être mises à disposition des élèves/artistes (enseignant, régisseur, metteur en scène...).

Le Suet collaborera, pour enrichir l'offre d'accompagnement artistique, avec les structures associatives artistiques du territoire.

C. LE SUET, ACTEUR ARTISTIQUE MAJEUR SUR LE TERRITOIRE

LA DIFFUSION

Au cœur du parcours, la diffusion des spectacles, concerts ou auditions des élèves est un outil majeur de la pédagogie, comme levier de motivation mais aussi comme moment-clé de l'expérience scénique et de la rencontre avec le public pour de jeunes artistes en devenir.

De plus, elle permet de rendre visible le Suet comme lieu d'apprentissage des pratiques artistiques et acteur central de l'offre culturelle du territoire. Enfin, elle est l'occasion de nombreux partenariats avec les lieux culturels et non-culturels du territoire.

Si le Suet ne manque pas aujourd'hui de créativité pour imaginer des projets de diffusion, l'enjeu des années à venir est sans aucun doute le développement de moyens de diffusion adaptés, en lien avec les Communes du territoire. Nous manquons en effet cruellement de salles de diffusions dédiées au spectacle vivant, tant en termes d'espaces et d'équipements scéniques qu'en termes de jauge. L'étude de faisabilité d'une salle de diffusion dédiée à l'établissement est une priorité.

En complément, la création d'un poste de régisseur est un prérequis indispensable à la poursuite des projets de diffusion.

LA PROGRAMMATION CULTURELLE

L'offre pédagogique s'accompagne naturellement de la programmation d'une saison culturelle propre à l'établissement, en complémentarité, en dialogue voire en co-construction avec les programmations culturelles des communes, déjà existantes. Elle se construira en écho aux projets pédagogiques portés par le Suet et dans une démarche d'Éducation Artistique et Culturelle, en privilégiant des artistes professionnels du domaine de la musique et de la danse, sans pour autant exclure d'autres domaines. La programmation sera guidée par une dynamique d'ouverture esthétique et de rencontre avec les artistes, qui pourra être en lien avec des résidences d'artistes.

LA RÉSIDENCE D'ARTISTES

Si le Suet accueille depuis toujours des artistes dans ses locaux pour des temps de répétition, de création ou d'enregistrement, la politique de résidences d'artistes doit être consolidée et développée pour venir résonner avec la démarche d'éducation artistique et culturelle au cœur du parcours de l'élève. La rencontre Élèves / artistes en résidence apporte une ouverture, un complément de formation et permet le développement d'une culture artistique. La présence artistique au sein de l'établissement permettra de se saisir d'une porte ouverte sur la création et de construire des moments de partage, sous différentes formes et en fonction de la pertinence artistique et pédagogique : restitutions, sorties de résidences, ateliers, etc.

CONCLUSION

“L’élan vers le spirituel, la puissance d’appréhension de l’âme ne s’exercent que dans les années décisives de la formation, et seul celui qui a appris de bonne heure à épanouir largement son âme est plus tard à même de saisir en lui-même le monde entier.”

Stéphane Zweig, *Le Monde d’hier, Souvenirs d’un européen*

“Epanouir largement son âme” en apprenant, pour savoir ensuite “saisir en nous-mêmes le monde entier”. Les mots de l’écrivain Stéphane Zweig, au sujet de sa jeunesse imprégnée d’art et de culture dans la Vienne du XIXème siècle, résonnent encore dans le monde globalisé du XXIème siècle. Dans son récit, au sujet de l’ébullition culturelle dans laquelle il a baigné, il évoque aussi la belle métaphore de “l’humus artistique de la cité”.

N’y a-t-il pas là, dans ces images inspirantes, l’amorce d’un programme philosophique qui pourrait irriguer le projet de tout service public de l’éducation, de l’art et de la culture ? Celui de créer une terre fertile dans laquelle prendront racine des citoyens éclairés, curieux et ouverts...

C’est en tout cas le cap (peut-être inatteignable, mais sans essayer on ne le saura jamais...) que se donne l’école de musique et danse du Suet pour les années à venir.



50 ACTIONS POUR 2023-2029

Créer des pratiques instrumentales ou des ateliers de danse dans les écoles du territoire sur des temps longs

Action	Calendrier
Faire vivre un Orchestre au collège Théodore Monod	Début septembre 2023
Créer un Steel Band dans le nouveau groupe scolaire de Chantepie	2025
Construire avec l'EN une offre de pratiques artistiques en direction des écoles du territoire proposant des interventions sur temps courts, moyens et longs en musique et en danse	CLE 2024

Faciliter l'entrée dans la pratique artistique

Action	Calendrier
Créer des projets avec les partenaires ALSH et les services jeunesse notamment sur Chantepie	2023
Créer des pratiques collectives dans les communes	
Adapter la tarification en retravaillant la grille des quotients familiaux	
Questionner les transports inter-site et inter-commune	
Développer le co-voiturage	
Développer l'offre en direction des adultes	
Adapter les enseignements aux personnes en situation de handicap	
Consolider une offre en direction des partenaires médico-sociaux du territoire	
Ouvrir un chantier sur les questions de genre dans les pratiques artistiques	
Construire des parcours tenant compte du temps de l'élève	
Mettre en place un accès aux instruments et aux studios de danse pour les élèves ne pouvant pas pratiquer à leur domicile	

Créer des conditions motivantes de parcours dans l'établissement

Action	Calendrier
Ecrire un projet pédagogique dont l'objectif final est de permettre aux élèves de devenir des artistes amateurs qui s'investissent dans des projets artistiques.	2023-2024
Créer un livret de l'élève pour donner du sens à son parcours et y intégrer les piliers de l'EAC	
Travailler sur l'évaluation et l'auto-évaluation en s'appuyant sur les pratiques des musiciens, danseurs et artistes de notre temps	2023-2024
Développer le E-learning	
Poursuivre l'interdisciplinarité sur tout le parcours	
Faire évoluer les locaux à Vern en créant une salle de pratique collective, une salle de percussions indépendante et accessible et en disposant d'un accès à internet confortable	
Faire évoluer les locaux à Chantepie en créant une solution d'accès autonome aux locaux (domotique)	
Accompagner les élus pour impulser la création d'un auditorium / d'une salle de diffusion sur le territoire	
Développer des partages de plateaux artistes professionnels/amateurs	
Multiplier les moments de stages, les semaines banalisées pour aller à la rencontre de nouvelles pratiques et disciplines, pour aller plus loin sur ce que l'on fait déjà ou entrer en création	
Ouvrir à la danse contemporaine, à la création urbaine et au théâtre	
Devenir un réel centre de ressources en direction des artistes amateurs du territoire	
Utiliser le mode projet, la pédagogie de projet et s'appuyer sur la création et l'improvisation	
Développer des actions de tutorat entre les grands élèves et les débutants	

<i>S'appuyer sur l'équipe</i>	
Action	Calendrier
Mettre en place un plan de formation collectif et individuel pour créer la cohésion d'équipe nécessaire et upgrader chaque membre	2023
Créer un comité de direction et de développement en nommant des chargés de mission qui suivent et coordonnent les actions	2023-2024
Embaucher un régisseur en charge du côté technique des actions	2024
Nommer un référent handicap connu de tous	
Nommer un médiateur/médiatrice en charge de l'écoute des situations de harcèlement et établir un protocole de signalement des discriminations, maltraitances, violences sexistes et sexuelles	
Etablir une charte éthique et de développement durable	
Créer des instances de concertation	2023
Créer des modalités d'accueil par les pairs pour les nouveaux dans l'équipe	2023
Développer les échanges de pratiques, les partages de compétences et les auto-formations au sein de l'équipe	

<i>Communiquer</i>	
Action	<i>Calendrier</i>
Développer un plan de communication permettant une bonne connaissance de notre offre	
Développer des outils de communication adaptés aux nouveaux publics (plaquettes de rentrée, niveau de langage, FALC...)	
Mettre à jour le règlement intérieur en lien avec le Conseil d'Etablissement	
Rénover le site internet	
Créer une newsletter	

<i>Co-construire avec l'écosystème</i>	
Action	Calendrier
Redynamiser l'association des Amis du Suet	2023-2025
Créer un conseil d'établissement	2024-2025
Devenir un centre de ressources pour les pratiques amateur du territoire	
Développer le mécénat	
Rechercher le reclassement de l'établissement, par la DRAC Bretagne, pour mieux communiquer	

<i>Renforcer la rencontre avec les artistes, les lieux et les œuvres</i>	
Action	Calendrier
Développer une offre de sorties aux spectacles en partenariat avec les Amis du Suet et les acteurs culturels du territoire	
Structurer une politique de résidences d'artistes professionnels permettant des rencontres avec les élèves	
Développer une saison amateur et professionnelle en s'appuyant sur nos ressources internes et en collaborant avec les différents partenaires culturels du territoire	
Créer des temps dédiés de médiation culturelle au sein du parcours des élèves	
Ouvrir l'établissement à des structures de formation professionnelle et profiter de leurs intervenants pour optimiser les compétences de l'équipe et les élèves	

ANNEXES

- LEXIQUE
- ETAT DES LIEUX
- SONDAGE LE SUET ET VOUS

ANNEXE – LEXIQUE

Le IN : concerne tout projet dans lequel le Suet est pilote en termes d'objectifs pédagogiques, s'inscrivant dans des cursus et des temps longs (enseignement artistique dans l'école, orchestres à l'école)

Le OUT : concerne tout projet co-construit avec un partenaire du territoire, naissant d'un dialogue autour d'objectifs communs, croisant les publics de la structure partenaire et éventuellement ceux du Suet, et sur une durée de projet définie (Musique à l'école, Danse à l'école, Parcours Petite Enfance, Parcours Corps et Danse en EHPAD, Parcours Musique et Handicap....)

Conservatoire (Source : Larousse) : Nom donné à certains organismes administratifs et à certains établissements d'enseignement, en particulier dans le domaine musical.

Établissement d'Enseignements Artistiques (source : Schéma National d'Orientation Pédagogique 2023) :

Les conservatoires classés proposent, dans un cadre défini, un enseignement initial à l'art et à sa pratique, visant principalement l'épanouissement et l'accomplissement personnel des élèves. Ils contribuent en cela au droit de chacun d'accéder tout au long de sa vie à l'enseignement et l'éducation artistiques.

Lieux d'apprentissage de l'art et par l'art, ils ont vocation, au titre de cette mission de service public, à assurer un rôle de sensibilisation, d'orientation et de conseil, en éclairant les élèves sur les compétences transversales que la pratique artistique permet de développer, et sur la manière dont celles-ci peuvent contribuer à leur développement individuel. Ils accompagnent dans la réalisation de leur projet professionnel les élèves particulièrement motivés, exprimant le désir de s'orienter vers un métier artistique.

Espaces d'ouverture et de découverte, les conservatoires œuvrent à la reconnaissance de l'altérité et à la promotion de la diversité culturelle. Par le développement de l'engagement collectif, ils contribuent à la socialisation par l'art. Ils agissent dans la lutte contre toute forme de discrimination et mettent en oeuvre un projet d'accueil inclusif pour les personnes en situation de handicap. Ils promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes en prêtant attention à la parité dans les instances de concertation comme dans les recrutements ou la constitution des jurys, en favorisant la mixité dans les pratiques collectives et en luttant contre les stéréotypes de genre, en particulier en ce qui concerne le choix des instruments, la pratique de la danse ou les distributions de rôles.

Pour faciliter l'accès du plus grand nombre à leur offre, ils déterminent une tarification sociale.

Un même territoire peut comporter plusieurs structures publiques ou privées offrant un enseignement de la danse, de la musique ou du théâtre qui constituent autant de mailles d'une offre au service de la vitalité culturelle des territoires et au sein de laquelle les établissements classés jouent un rôle structurant qui diffère selon leur catégorie de classement.

Les enfants et les adolescents constituant une part importante de leur public, les conservatoires sont tributaires de la plus ou moins grande mobilité de leurs élèves.

La dimension communale ou intercommunale est ainsi essentielle pour les élèves les plus jeunes qui appellent une offre de voisinage, ce qui conduit à concentrer les efforts sur les parcours d'éveil et les premiers cycles des parcours études.

Au niveau départemental ou régional, le conservatoire classé se doit d'être répondant envers le public des collégiens et des lycéens, élèves plus âgés et plus autonomes qui sont ceux des 2e et 3e cycles des parcours études. Il lui revient également un rôle ressource envers les établissements de proximité, qu'il s'agisse de conseil ou de soutien à la conception de projet, de mutualisation de moyens, de participation à la formation continue des enseignants du territoire.

Pratique amateur (Source : Olivier Donnat – Ministère de la Culture) : toute activité artistique et culturelle exercée en autonomie en dehors de toute contrainte scolaire, de pratiques en conservatoire, ou de pratique professionnelle, individuellement ou en groupe, dans le cadre des loisirs.

Enseignement artistique spécialisé (EAS) (Source : Pôle Emploi) : métier consistant à enseigner aux élèves, dans le cadre de cours individuels ou collectifs, la pratique et les éléments théoriques (répertoire, histoire, ...) d'une discipline artistique (musique, danse, arts plastiques,...) selon le projet pédagogique de la structure et à mettre en oeuvre des actions de création (exposition, concert, spectacle, ...) et favoriser les échanges entre les élèves, les professionnels et le public dans le cadre de projets collectifs.

Education artistique et culturelle (Source : Ministère de la Culture et de la Communication) : L'éducation artistique et culturelle relève d'une politique de démocratisation culturelle visant à sensibiliser les enfants et les jeunes à l'art et à la culture sur tous les territoires.

L'éducation artistique et culturelle à l'école répond à trois objectifs :

- ✓ Permettre à tous les élèves de **se constituer une culture personnelle riche et cohérente** tout au long de leur parcours scolaire
- ✓ Développer et renforcer leur **pratique artistique**
- ✓ Permettre la **rencontre des artistes et des œuvres**, la fréquentation de lieux culturels

L'éducation artistique et culturelle privilégie le **contact direct avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles**, dans le cadre des enseignements artistiques comme dans celui des actions éducatives.

Objectifs

- ✓ Éveiller la curiosité intellectuelle des élèves
- ✓ Enrichir leur culture personnelle

Droits culturels (Source : foyers ruraux CNFR) : Les droits culturels sont des droits fondamentaux internationaux et indissociables des autres droits humains.

Ils sont « Les droits, libertés et responsabilités pour une personne, seule ou en commun, avec et pour autrui, de choisir et d'exprimer son identité. [Ils impliquent] les capacités d'accéder aux références culturelles, comme à autant de ressources qui sont nécessaires à son processus d'identification ».

Ils visent à protéger la diversité culturelle en permettant à chacun d'accéder, de participer et de contribuer aux références culturelles de son choix. Cela afin de garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle

Centre de ressources (source : Larousse) : espace d'information où les sources et les supports sont multiples, disponibles sur site ou en réseau. Un centre de ressources met l'accent sur l'autonomie des utilisateurs.

Le temps de l'élève : désigne la prise en compte des différents facteurs, souvent contraints, qui structurent le temps quotidien et hebdomadaire des enfants : l'emploi du temps scolaire, le planning des activités périscolaires ou extrascolaires, les temps de déplacement, les contraintes familiales liées à la structure du foyer (fratries, gardes alternées, familles monoparentales...), au métier des parents et à l'organisation du temps quotidien en général

Ecole de Musique et Danse du Suet

PROJET D'ETABLISSEMENT

2023 - 2029

ÉTAT DES LIEUX





SOMMAIRE

1. Portrait de l'établissement

- 2.1. Gouvernance
- 2.2. Chiffres-clés
- 2.3. Présentation des bâtiments
- 2.4. Spécificités pédagogiques (IN)
- 2.5. Centre de ressources artistiques et culturelles du territoire (Out)
- 2.6. L'établissement dans son environnement
- 2.7. Le Suet, service « pluricommunal »

3. Bilan de l'année 2021-2022 et analyse de l'existant

- 3.1. Historique en dates
- 3.2. Analyse des publics
- 3.3. Enseignement artistique spécialisé : où en est-on ?
- 3.4. Liens avec le territoire : où en est-on ?

1. PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT



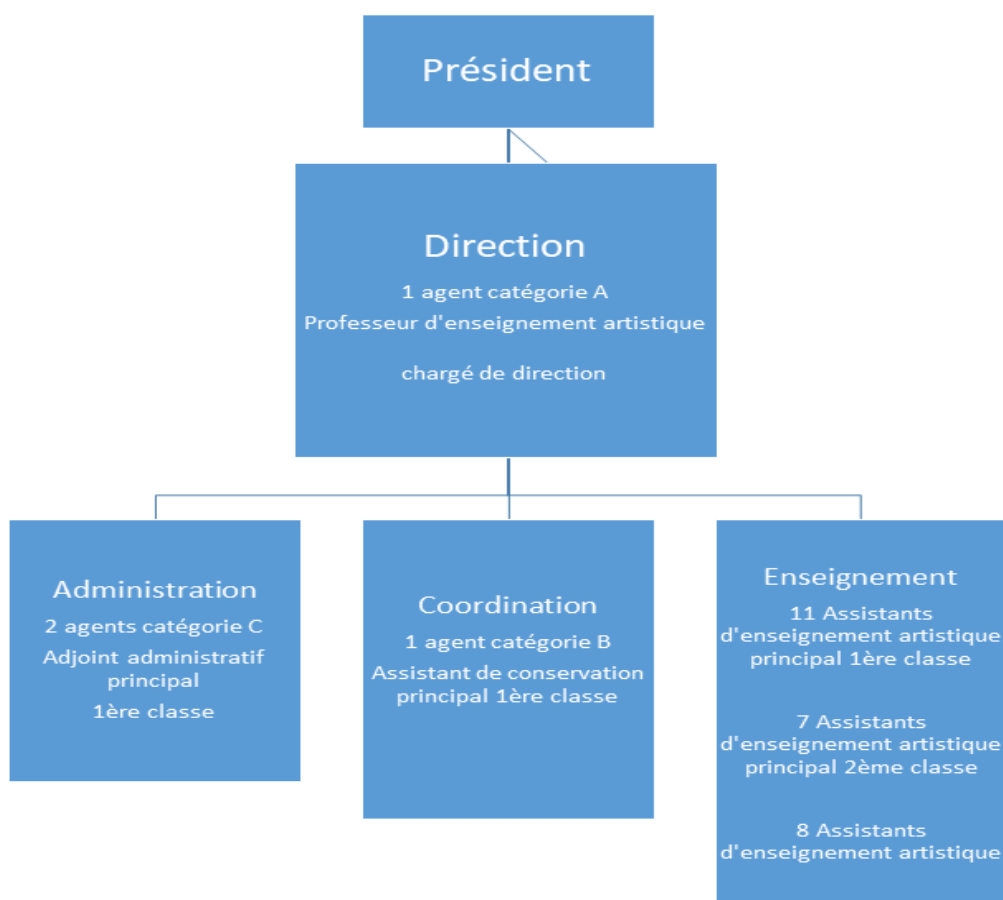
1.1. La gouvernance

Le **comité syndical** est composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes adhérentes : 3 titulaires et 3 suppléants par communes soit 15 personnes

Le comité syndical élit **un bureau** de 5 personnes. 1 président et 4 vice-présidents représentant chacun une commune.

Statuts du SUET [ici](#)

L'équipe administrative et pédagogique est présentée dans l'organigramme ci-dessous



2.2. Chiffres-clés

- **Equipe pédagogique**

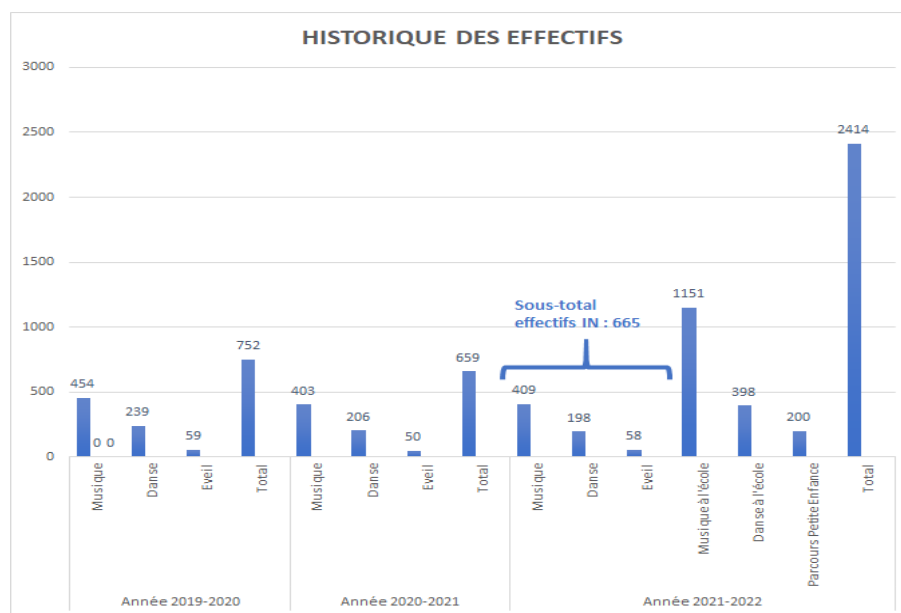
	<i>Titulaire, CDI</i>		<i>CDD</i>	<i>Total</i>
	<i>Equipe de Direction et Administrative</i>	<i>Equipe Enseignante</i>	<i>Equipe Enseignante</i>	
Nb d'agents	4	17	11	32
ETP*	3,8	10,44	3,92	18,16

**équivalent temps plein*

Les qualifications au sein de l'équipe :

- 12 titulaires d'un DE
- 3 titulaires d'un DUMI
- 1 titulaire d'un Master Conception-Direction de projets culturels (coordinatrice)

- **Publics**



A noter : depuis 2021-2022, les publics concernés par les dispositifs « Out » : Musique et Danse à l'école, parcours Petite Enfance ont été intégrés aux statistiques, afin de valoriser l'étendue de l'action sur le territoire. Ceci a pour objectif de valoriser le travail des Musiciens et Danseurs Intervenants, et non plus seulement le nombre d'élèves suivant un cursus d'enseignement spécialisé. Cela permet aussi de poser les bases d'une véritable politique culturelle de l'établissement.

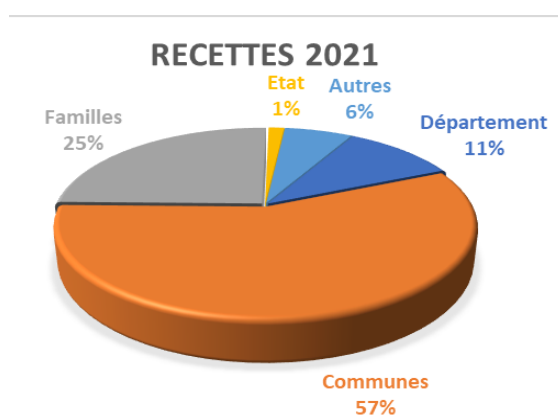
Effectifs élèves Musique, Danse et Eveil extraits du logiciel de scolarité Duonet

Effectifs Musique et Danse à l'école, Parcours Petite Enfance basés sur les données transmises par les partenaires lors des validations des parcours.

- **Budget (2021)**

RECETTES		DEPENSES	
Département	100 594,42 €	Charges de personnel	898 675,79 €
Communes	546 925,32 €	Charges de gestion	31 961,90 €
Familles	241 043,76 €	Autres charges	11 764,47 €
Etat	13 768,00 €		
Autres	60 727,20 €		
TOTAL	963 058,70 €	TOTAL	942 402,16 €

Soit un résultat de fonctionnement de 20 656,54€



2.3. Présentation des bâtiments



Le Volume à Vern

15 salles de cours : Dutilleux, Prokofiev, Zappa, Bernstein, Béjart, Nougaro, Piazzolla, Petrucciani, Berio, Stravinsky, Couperin, Monteverdi, Jolas, Rachmaninov, Trenet

Le Manoir à Chantepie

9 salles de cours : Boulez, Brassens, Milhaud, Debussy, Messiaen, Davis, Bausch, Poulenc, Ravel

Salles de diffusion mises à disposition par les Communes

Commune	Salle	Jauge maxi	Equipements techniques	Moyens humains	Disponibilité
Vern	Auditorium Le Volume	49	Gratin, Grill technique, Equipement de sonorisation et d'éclairage VP+ écran	Aucun	Gratuité Selon usage Médiathèque et saison culturelle Le Volume
	La Rue Le Volume	?	Aucun	Aucun	Gratuité Selon usage Médiathèque et saison culturelle Le Volume
	La Chalotais	300	Scène Grill technique Equipement de sonorisation et d'éclairage	Régisseurs Lumière et Son par Mairie (intermittents)	Gratuité Selon usage sportif et associatif
Chantepie	Salle polyvalente des Deux Ruisseaux	200	Gratin rétractable Grill technique Equipement de sonorisation et d'éclairage Pas de coulisses Pas de scène	Régisseurs Lumière et Son par Mairie (intermittents)	Gratuité Selon usage sportif et associatif
Nouvoitou	Le Bocage	300	Gratins de sport Grill technique Equipement de sonorisation et d'éclairage VP+ écran Scène	Soutien logistique services techniques Pas de régisseur	Gratuité Selon usage sportif et associatif
Saint-Armel	L'Arzhel	220 assis 300 debout	Scène, Micro, 1 console 6 pistes Quelques projecteurs (face)	Aucun	Gratuité Selon usage sportif et associatif
Cesson-Sévigné	Le Carré Sévigné	670 assis 1200 debout	Scène Grill Gratins	Régisseurs mis à disposition. Obligations du Suet : prendre un SSIAP + présence de 4 personnes	4190 €

2.4. Spécificités pédagogiques (IN)

Danse	Musique	Pratiques collectives
A consulter ici	Initiation / sensibilisation Enseignement Cursus A consulter ici	A consulter ici

2.5. Centre de ressources artistiques et culturelles du territoire (OUT)

Panorama des partenaires à consulter [ici](#)

- Interventions sur le territoire



- ✓ Musique à l'école
- ✓ Danse à l'école
- ✓ Handicap
- ✓ Saisons culturelles et festivals
- ✓ Petite enfance
- ✓ Médiathèques
- ✓ Grand âge
- ✓ Social
- ✓ Enfance – Jeunesse

- Au service du territoire

Accompagnement des pratiques amateur : accueils ponctuels dans les locaux, pas de politique structurée

2.6. L'établissement dans son environnement

- Le territoire du Suet : 5 communes

La population des communes (Insee 2020)

	Population	En %
Chantepie	10 411	37%
Corps Nuds	3 581	13%
Nouvoitou	3 440	12%
Saint Armel	2 259	8%
Vern-Sur-Seiche	8 442	30%
TOTAL	28 133	



- Quelques données INSEE sur les 5 communes

Nous avons retenu quelques indicateurs donnant des grandes caractéristiques sur la démographie du territoire

	Population 0-14 ans	Médiane du revenu disponible	Taux de pauvreté	% de familles monoparentales
Chantepie	17%	23 980	10%	15 % (femmes seules 12.4%)
Corps-Nuds	21.7%	22 680	8%	12.9% (femmes seules 10.9%)
Nouvoitou	20.9%	23 640	7%	10.5% (femmes seules 8.3%)
Saint-Armel	20.8%	22 970	-	18.9% (femmes seules 17.3%)
Vern sur Seiche	17,5 %	24 940	7%	12% (femmes seules 8.5%)

- **L'indice de position sociale des établissements scolaires du territoire**

L'**indice de position sociale** des élèves (IPS) est un outil de mesure quantitatif de la situation sociale des élèves face aux apprentissages dans les établissements scolaires français. Plus l'indice est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial favorable aux apprentissages. Cet indice est construit à partir des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des représentants légaux des élèves. Il est compris entre 38 et 179

Moyenne départementale en 2018 = 112.69

Moyenne nationale = 103

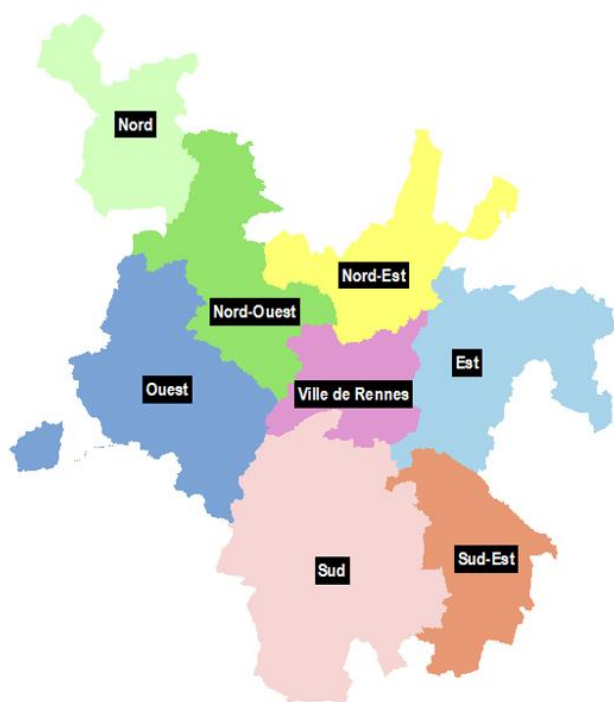
Commune	École	IPS
Chantepie	LES LANDES	111.7
	DEUX RUISSEaux ÉLÉMENTAIRE	106.7
	DEUX RUISSEaux MATERNELLE	-
	ST JOSEPH	127
Corps-Nuds	J-Y COUSTEAU	116.9
	ST-JOSEPH	119.5
Nouvoitou	CHÊNE CENTENAIRE	117.7
	ST MARTIN	116.3
Saint-Armel	LES BOSCHAUX	111.9
Vern Sur Seiche	NOEL DU FAIL ÉLÉMENTAIRE	122
	NOEL DU FAIL MATERNELLE	-
	LA CHALOTAIS ÉLÉMENTAIRE	113.4
	LA CHALOTAIS MATERNELLE	-
	NOTRE DAME	128.1
COLLEGES	THEODORE MONOD VERN-SUR-SEICHE	119,8
	HAUTES-OURMES RENNES	86.3
	JEAN MONNET JANZE	107,6

- **L'offre de pratique artistique en amateur sur le territoire en musique et danse**

- ✓ **En danse** : des cours associatifs sont proposés à Chantepie (association Dynamyna : jazz et hip-hop, danse salsa et bachata), Nouvoitou (association JSN : jazz et hip-hop, Benkadi : danse africaine), au centre culturel et social des Marais à Vern (hip-hop), à la MJC LA Rouette à Corps-Nuds (danse jazz, hip-hop et africaine)

- ✓ **Chorales adultes** : Chantepie Chante (Chantepie), Bel Air (Vern), Chorale Adultes (MJC CN), Benkadi chants polyphoniques africains, gospel et de jazz vocal. (Nouvoitou)
- ✓ **Musiques traditionnelles et du monde** : associations Gornaïss et Cantharella à Chantepie, danse bretonne et musique trad (MJC CN), Bagad Vern et les Gars de Vaugon à Vern (chants de marin), percussions africaines à Nouvoitou (Benkadi)
- ✓ **Musiques actuelles** : association Acrorock, local de répétition à La Passerelle à Vern-sur-Seiche. Local municipal mis à disposition de l'association, accueil de groupes amateurs vernois et hors Vern, contribution = adhésion.
- ✓ Pas d'offre sur le territoire en danse classique ni en pratique musicale hors traditionnel, musique du monde et chorales
- **Une cartographie institutionnelle complexe avec des découpages territoriaux non concordants**
 - ✓ 5 mairies avec 5 services culturels, 5 médiathèques, 5 services enfance-Jeunesse, 5 services bâtiments, 5 services réservation de salles, etc...
 - ✓ Education Nationale :
 - 3 circonscriptions pour l'école élémentaire (Châteaubourg pour Corps-Nuds, Cesson-Sévigné pour Vern, Saint-Armel, Nouvoitou et Rennes-Sud Cité Éducative pour Chantepie)
 - 3 collèges de secteur : 1 sur le territoire (Vern pour Vern, Saint-Armel et Nouvoitou) et 2 hors territoire (Rennes Hautes-Ourmes pour les collégiens de Chantepie et Collège de Janzé pour les collégiens de Corps Nuds)
 - ✓ Rennes Métropole : 2 comités de secteurs
 - ✓ Conseil Départemental : 2 cantons (Rennes 3 pour Chantepie et Janzé pour les autres communes), 1 agence départementale du Pays de Rennes
 - ✓ Circonscriptions législatives : 1ère circonscription (Chantepie + Vern) et 5ème pour les 3 autres communes

- **Autour de nous : les voisins et voisines**



- **Rennes et Rennes Métropole**

Le territoire du Suet est à proximité immédiate de la ville de Rennes, avec une vraie continuité urbaine pour la ville de Chantepie (bassin de vie commun avec les quartiers Sud-Est de la ville).

Il s'inscrit d'autre part dans le territoire de Rennes Métropole qui comporte 43 communes.

La Ville de Rennes possède un Conservatoire à Rayonnement Régional avec 2 sites d'enseignement dont 1 très proche du Suet, dans le quartier du Blosne

La région rennaise possède un dynamisme important à plusieurs égards pour un établissement d'enseignement artistique comme le Suet :

- Ville universitaire avec une faculté de musicologie, un CFMI et Le Pont Supérieur, véritables viviers de futurs artistes-enseignants
- Vie culturelle et artistique dense, constituant un vivier artistique important : de nombreux festivals ainsi que lieux de création et de diffusion.

D'autres EEA rayonnent sur le bassin de vie. Rennes Métropole n'a pas pris la compétence Enseignements Artistiques, ce qui engendre la survivance de syndicats intercommunaux, d'écoles municipales ou associatives.

À proximité immédiate se trouve en particulier le Pont des Arts, école municipale de Cesson-Sévigné.

- **Le Département d'Ille et Vilaine**

A l'échelle départementale, il existe un maillage d'établissements d'enseignement artistique, soutenus par le Département d'Ille et Vilaine dans la cadre du Plan Musique en Ille et Vilaine (cartographie : <http://u.osmfr.org/m/338752/>)

L'ADCEM 35 est une association professionnelle des Directeurs d'établissements d'enseignements artistiques d'Ille et Vilaine qui permet une réflexion commune, des échanges inter-établissements, une voix portée en direction du Conseil Départemental et des temps de formation et des projets communs.

On note aussi l'existence de la FEPEM 35 qui regroupe l'ensemble des écoles de musique d'Ille et Vilaine, mais tournée davantage vers les structures associatives d'enseignement et de pratiques amateurs.

2.7. Le Suet, service « pluricommunal »



La forme juridique du Suet est le **Syndicat Intercommunal** à Vocation Unique, une structure juridique spécifique regroupant 5 communes au sein d'une intercommunalité géante : Rennes Métropole (43 communes).

Depuis la création du Suet en 2004, la participation financière des Communes est calculée selon la règle du nombre d'élèves en danse et en musique par commune (coût différent entre les élèves en collectif et en individuel), pondéré par l'indice de richesse des communes fourni par le département d'Ille et Vilaine.

Un travail est en cours pour modifier les formules de calcul :

Objectifs politiques :

Améliorer la lisibilité des critères pour une bonne compréhension des élus et des conseils municipaux

Sortir d'une schizophrénie ambiante car plus d'élèves inscrits par commune obligent un financement supplémentaire pour les communes concernées.

Enjeux :

Équité

Prise en compte de l'éloignement des communes

Prise en compte du coût des bâtiments et des fluides (Vern, Chantepie)

Critères :

Poids des populations

Richesses des communes

Ne pas tenir compte du nombre d'élèves par communes et de la nature des pratiques

Créé afin d'alimenter la réflexion sur le calcul des participations financières des Communes au Syndicat, le tableau ci-après permet de mesurer selon différents indicateurs la participation de chaque commune dans la vie du Suet. On y retrouve : la part des populations communales, le nombre d'élèves par commune, le niveau de participation financière de chaque Commune au budget de fonctionnement du Suet et le niveau de participation financière de chaque Commune aux quotients familiaux (calculés à part, en fonction du montant réel des aides accordées pour les habitants de chaque commune à chaque rentrée)

Comparatif Part des Populations / Participations des communes / Compensation des Quotients Familiaux

	Population	%	Nbre d'élèves 20-21	%	Nbre d'élèves 21-22	%	Participations 2022	%	Participations 2021		Participation QF 2021	
Chantepie	10 411	37%	210	35%	196	33%	167 560	31%	181 648	34%	5 521	37%
Corps Nuds	3 581	13%	41	7%	46	8%	40 233	7%	43 807	8%	1 474	10%
Nouvoitou	3 440	12%	55	9%	67	11%	59 958	11%	51 440	10%	1 093	7%
Saint Armel	2 559	8%	48	8%	46	8%	30 438	6%	34 028	6%	1 488	10%
Vern-Sur-Seiche	8 442	30%	248	41%	246	41%	241 809	45%	229 076	42%	5 200	35%
TOTAL	27 047		602		601		539 998		539 999		14 776	

3. Bilan de la période 2021-2022 et analyse de l'existant

3.1. Historique en quelques dates

1988 : création de l'école municipale de musique et danse de Vern-sur-Seiche

1993 : création de l'école municipale de musique et danse de Chantepie (+ danse en 2001)

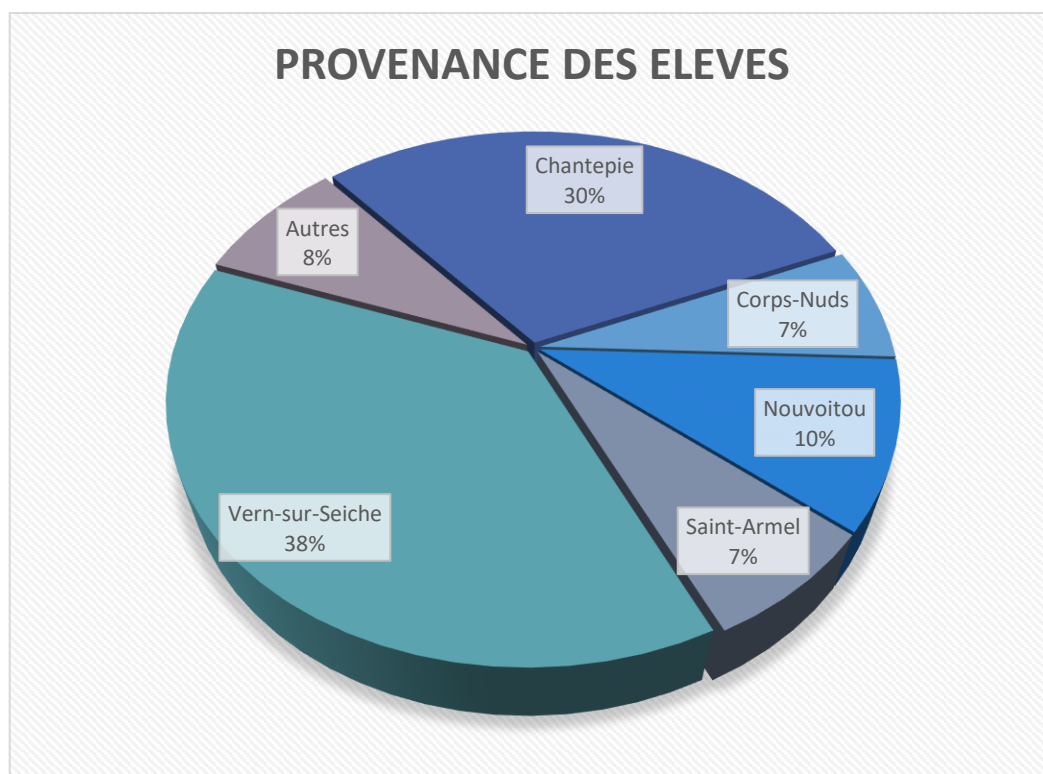
2004 : création du Syndicat Intercommunal de musique et danse du Suet. Transfert du personnel

2009 : arrêté de classement en Conservatoire à Rayonnement Intercommunal

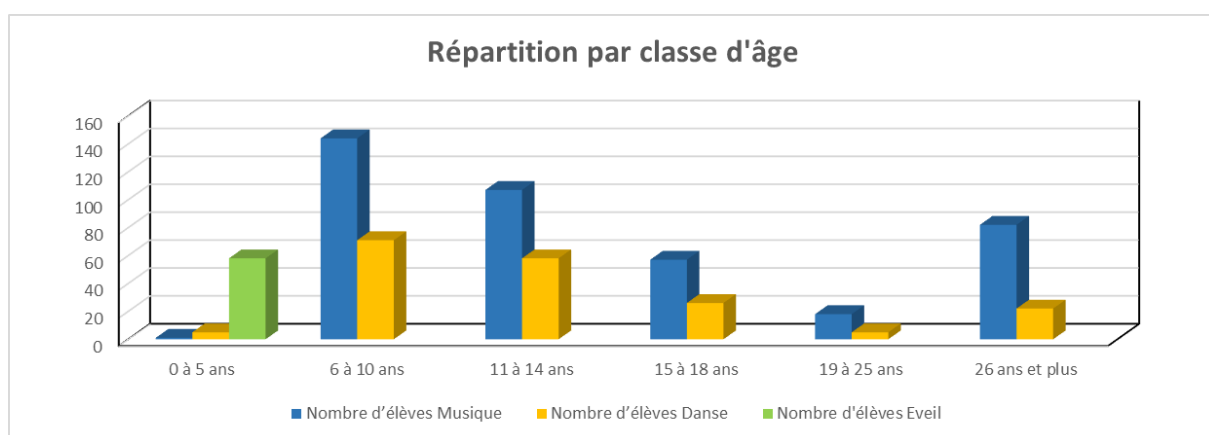
2016 : fin de la période de classement en CRI (non renouvelé)

3.2. Analyse des publics

- Par commune



- **Par âge**



Classe d'âge	Nombre d'élèves Musique	Nombre d'élèves Danse	Nombre d'élèves Eveil	Total
0 à 5 ans	1	5	58	64
6 à 10 ans	144	71		215
11 à 14 ans	107	58		165
15 à 18 ans	57	26		83
19 à 25 ans	18	5		23
26 ans et plus	82	22		104
Total	409	187	58	654
Dont en première Inscription	49	29	32	110
Non-Réinscrits	89	75	26	190

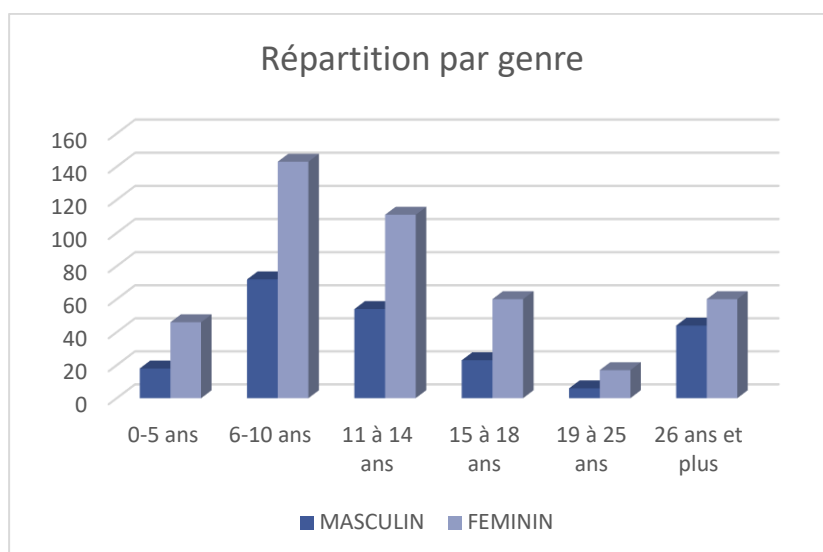
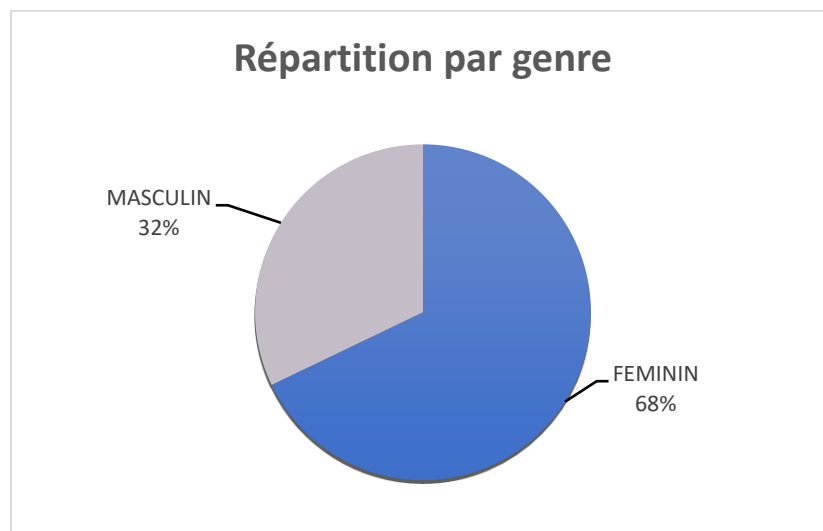
- **Par niveau de revenus (statistiques quotient familial)**

	Chantepie	Vern	Nouvoitou	St Armel	Corps-Nuds	TOTAUX
Répartition des familles par tranche						
Tranche B (QF 1051 à 1200)	4	6	1	2	2	15
Tranche C (QF 901 à 1050)	3	7	3	4	1	18
Tranche D (QF 801 à 900)	5	3	3	1	1	13
Tranche E (QF 701 à 800)	4	4	0	3	0	11
Tranche F (QF < 700)	16	12	1	2	3	34
Nombre de familles aidées	32	32	8	12	7	91
Nombre d'élèves aidés	34	40	9	14	13	110
dont nouveaux élèves en 2021	10	13	5	3	6	37
Participation des Communes	5521	5200	1093	1488	1474	14776

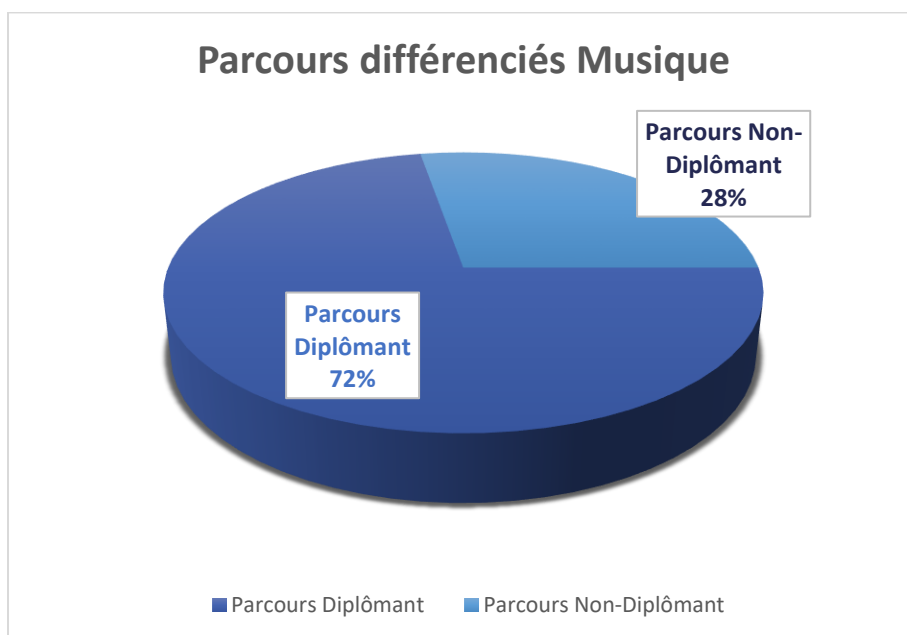
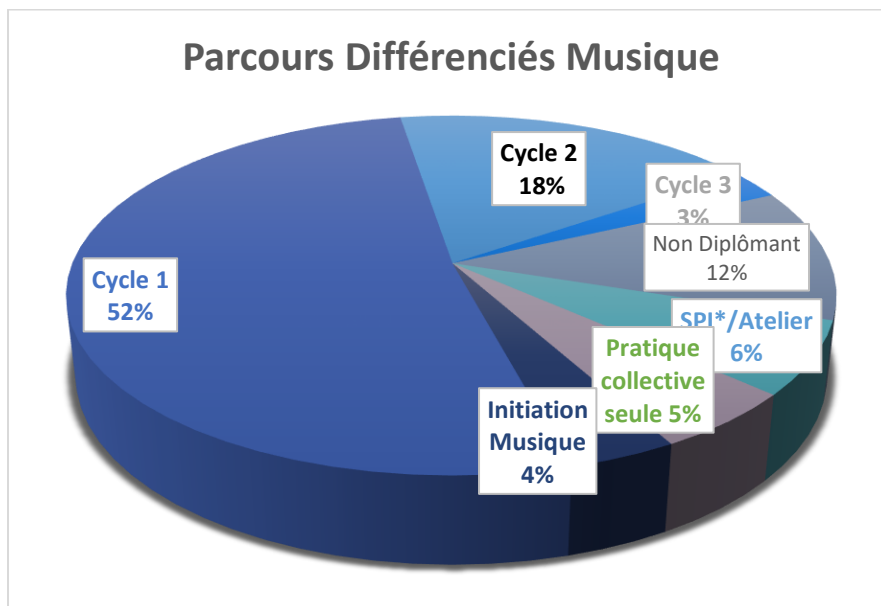
Nombre total de familles au Suet 492

Soit en tranche A (non aidées) 401

- **Par genre**

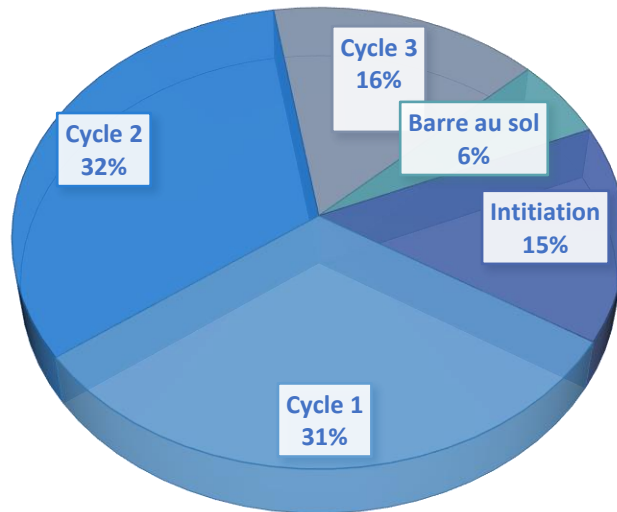


- Par discipline

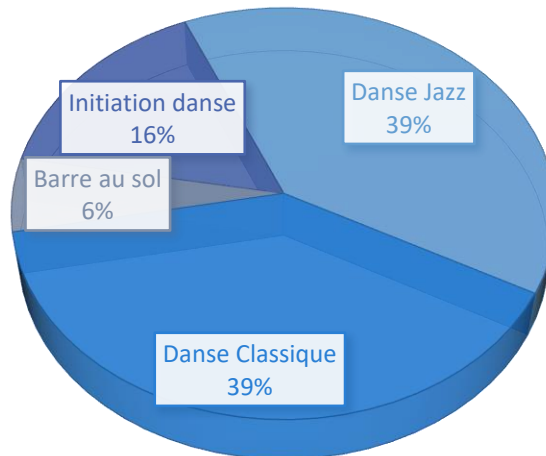


- Par esthétique

Parcours différenciés Danse



Parcours différenciés Danse



● Par instrument choisi

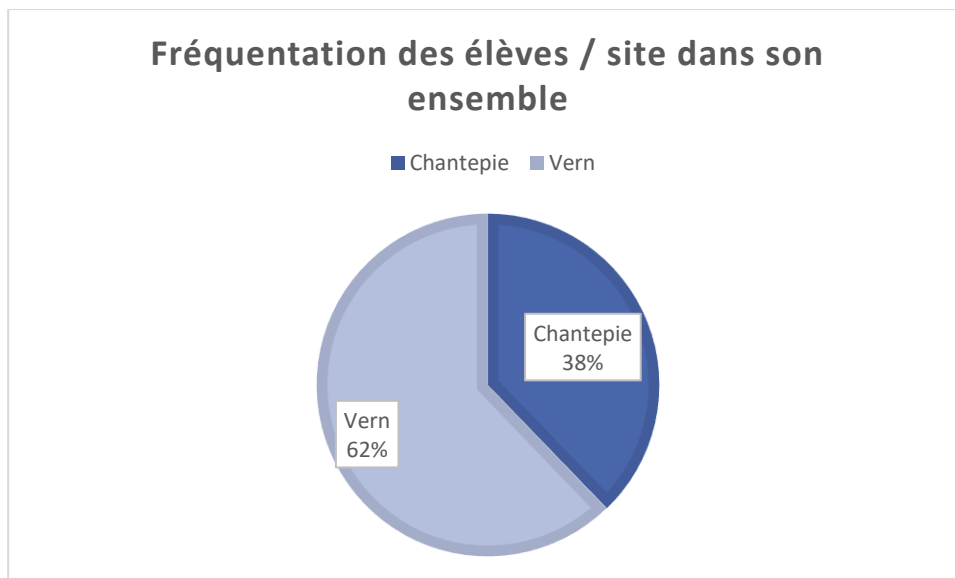
Bois	
Clarinette	14
Flûte traversière	18
Hautbois	4
Saxophone	28
Cuivres	
Trombone	5
Trompette	14
Tuba	1
Percussions	
Batterie	17
Percussions	18
Cordes Frottées	
Alto	14

Contrebasse	2
Violon	33
Violoncelle	31
Cordes Pincées	
Guitare basse	1
Guitare classique	50
Guitare MA	28
Harpe celtique	12
Claviers	
Orgue	2
Piano	65
Piano Jazz MA	10
Chant	7

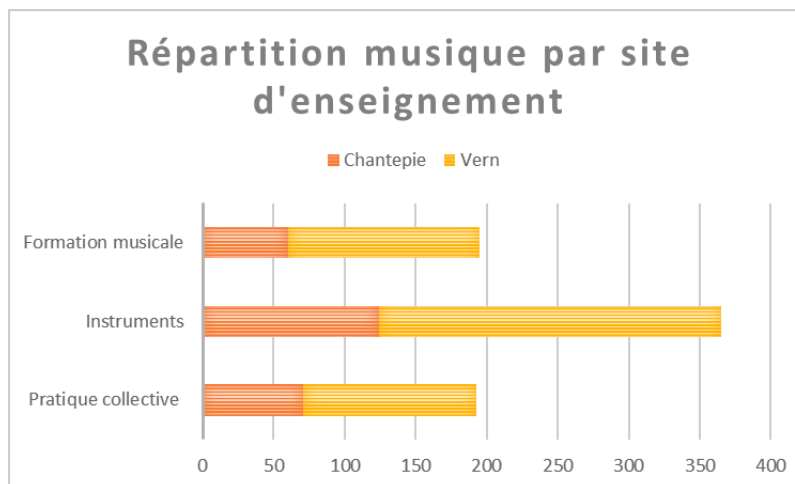


- **Par site d'enseignement Vern / Chantepie**

Nombre d'élèves fréquentant les sites de Chantepie ou Vern-sur-Seiche. (66% en musique)
38 cours collectifs sur Chantepie. 65 cours collectifs sur Vern-sur-Seiche



- **Pratique collective, instruments et FM - Répartition par site Vern / Chantepie**



3.3. Enseignement artistique spécialisé : où en est-on



- Plan de formation

- ✓ Des formations proposées par le CNFPT, mais pas de formation d'équipe systématique, peu de formation interne entre collègues.
- ✓ Pas de plan de formation proposé par le Département car pas de schéma départemental des enseignements artistiques.
- ✓ Pas de plan de formation formalisé au sein de l'établissement (identification et analyse des besoins de formation, budget, priorité dans les demandes de formation, proposition de formations...)

- Cursus musique : équité et clarté ? interdisciplinarité ?

- ✓ Le cursus musique n'est pas assez clair pour les familles.
- ✓ Le tronc commun cycle 1 n'est pas orienté vers un parcours dans lequel on aborde toutes les musiques pour laisser le choix à l'élève de s'orienter en second cycle vers un parcours classique ou/et Jazz Musiques Actuelles. Il mériterait d'être pensé comme un projet de pédagogie collective, plutôt que de positionner le cours d'instrument comme cours principal.
- ✓ L'équipe, malgré une grande qualité technique individuelle, ne met pas au centre le parcours de l'élève, qui juxtapose en parallélisme un cours individuel, un cours de formation musicale et parfois une pratique collective.
- ✓ Il existe peu d'interactions entre ces temps d'apprentissage. De plus l'interdisciplinarité n'est pas présente tout au long du parcours.

De nombreux formats (Parcours découvertes, atelier session, Tutti...etc...) ont été tentés mais abandonnés sans bilans ni concertation pour ré-ajuster et amender les dispositifs pédagogiques.

- ✓ Seulement 50% d'élèves musique sont inscrits en pratique collective.
- ✓ 7% des élèves danse sont inscrits en atelier chorégraphique
- ✓ Seulement 10% d'élèves sont musiciens/danseurs

Pas de choix stratégiques sur les offres intégrant le temps de l'enfant, les déplacements, les verrous culturels et sociaux :

- ✓ Pédagogiques,
- ✓ Instrumentales
- ✓ Pratiques collectives (nombres et esthétiques)

- **L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) dans le cursus.**

Les piliers de l'EAC, notamment la rencontre avec les artistes, les œuvres et les lieux sont présents dans le cursus mais pas de façon systématique et seulement en fonction des opportunités. La rencontre avec les artistes et les œuvres est plus pensée comme un bonus que comme partie intégrante du cursus.

Le cursus est centré sur les axes "Pratiquer" et "Acquérir des connaissances" de l'EAC mais il manque une réflexion pédagogique sur l'axe Rencontrer, ainsi que sur le mode projet et les partenariats indispensables à la démarche EAC.

Les liens avec le milieu professionnel du spectacle vivant sont occasionnels.

Enfin, il n'existe pas de suivi de l'EAC dans le cadre d'un parcours de l'élève dans et hors de l'établissement.

- **Coordination pédagogique Musique et Danse**

Pour la musique elle est portée par le directeur.

Pour la danse elle est portée pour le moment par une des professeures de danse mais le temps alloué est réellement trop court.

Pour ce qui est des projets, ce temps est porté par la coordinatrice EAC.

Pas de chargé de missions sur des sujets particuliers dans l'équipe.

Il manque des fiches de poste qui permettraient de définir les missions de coordination pédagogique à répartir dans l'équipe pour une meilleure lisibilité.

- **E-learning**

Il est présent dans l'établissement, porté par différents enseignants mais sans outils uniformes.

Certains enseignants utilisent des google drive, d'autre des padlets, certains produisent des tutos, et utilisent des playbacks mais il n'y a pas de site pédagogique de l'EEA.

Il s'agit d'un développement anarchique très récent dans l'urgence du confinement de 2020 : un échange de pratiques peu suivi et un guide d'orientations ont été réalisés en 2021.

Il existe un NAS qui permet un espace de stockage pour l'équipe. Il répond à un besoin de sauvegarde pour sécuriser les données informatiques de l'établissement, notamment pour la partie administrative (conformité RGPD). Il ne répond pas à des besoins de travail collaboratif ou de partage pédagogique avec les élèves.

Enfin l'équipement informatique de l'équipe reste basé en grande majorité sur des outils personnels.

- **Ressources Techniques Métier**

- ✓ Un parc instrumental vieillissant avec énormément de manque quant aux nouvelles technologies.
- ✓ Pas de régisseur. Équipement informatique, technique et de diffusion peu présent et ancien.
- ✓ De grosses problématiques wifi et de réseau sur le site de Vern s'ajoutent.

- **Oralité, improvisation, création**

Un gros travail de réflexion est né il y a 12 ans, mais n'a pas été vulgarisé dans l'équipe. Chaque cours a sa façon de fonctionner. Ces outils et notions ne sont pas utilisés par tous et il n'y a pas d'entraide organisée sur ces questions dans l'équipe. Pas de professeurs ressources identifiés sur ces compétences.

- **Objectifs du cursus**

Au-delà des objectifs pensés par le Ministère dans les documents-cadres, ils ne sont pas clairement définis pour notre territoire par l'équipe.

- **La concertation, coopération et communication dans l'équipe**



Une grande blessure pour l'équipe suite au premier travail autour du projet d'établissement qui n'a pas été écrit et suite au déclassement de l'établissement.

Cela a provoqué un essoufflement des dynamiques de concertation et de coopération.

Toutefois, elles existent pour la mise en place de projet.

- ✓ Pas de philosophie partagée de suivi collectif des élèves
- ✓ Pas de projet d'établissement en cours
- ✓ Pas de projet pédagogique partagé en cours
- ✓ Processus d'évaluation pas partagé par tous
- ✓ Seulement deux réunions plénières par an
- ✓ Pas ou peu de moment de concertation en plus petit groupe et peu de restitution de parole
- ✓ Manque d'espaces et de moments d'échanges
- ✓ Communication par affinités, en fonction des emplois du temps de chacun, et beaucoup à distance de façon asynchrone (par mail)
- ✓ Absence de rencontres et d'intégration des nouveaux collègues à l'équipe et au projet

- **Des objectifs principalement techniques (musique et danse)**

Les objectifs sociaux ne sont pas considérés.

L'enseignement n'est pas pensé comme un écosystème global prenant en compte son environnement et ses implications sociales et sociétales.

- **Sens du service public / appartenance à un service public**

La notion de projet vers le territoire et pour le territoire est floue. Le questionnement de l'utilisation de l'argent public n'est pas dans toutes les têtes.

Le temps de travail des enseignants artistiques n'est pas clair pour tous, il n'y a pas de fiches de postes pour préciser les missions de chacun.

Les enjeux de service public ne sont pas partagés par tous et le rôle de l'établissement dans la cité et sur le territoire n'est pas clairement défini politiquement.

- **Etat des lieux du projet Musiques Actuelles Jazz**

Le projet est ancré dans l'établissement et peu vers l'extérieur. Il n'y a pas d'accompagnement des pratiques amateurs.

Peu de connaissance et de reconnaissance en interne.

- **État des lieux Danse**

- ✓ Des cours de danse classique et jazz. Des ateliers chorégraphiques.
- ✓ À part pour la Barre au sol et les cours avancés adultes, pas de propositions pour les adultes, notamment débutants.
- ✓ Pas de danse contemporaine ou d'autres esthétiques.
- ✓ Pas d'interdisciplinarité dans le cursus sauf en initiation.
- ✓ Le cursus est centré sur des apprentissages techniques. Peu d'ouverture sur l'improvisation, la création, et la culture chorégraphique.
- ✓ Depuis quelques années, il existe une grosse problématique d'effectifs qui baissent sans questionnement pédagogique des pratiques et de l'offre.

- **Pratique pédagogique en dehors des deux sites**

- ✓ Pas d'offre créée en dehors des murs.
- ✓ Pas d'orchestre à l'école.
- ✓ Pas d'atelier de pratique collective sur le territoire
- ✓ Pas d'EAS à l'extérieur de l'établissement

- **Diffusion**

- ✓ Pas de programmation ou de diffusion professionnelle de l'établissement (concerts, spectacles, résidences, conférences)
- ✓ Pas de salle ou d'auditorium de diffusion dans l'établissement.
- ✓ Les propositions de plateaux partagés amateur/pro dans le cadre de l'EAC se font grâce au partenariat avec les saisons culturelles municipales et les festivals associatifs sur le territoire.

La diffusion amateur est bien présente sur le territoire soit :

- ✓ Dans les salles municipales mises à disposition
- ✓ Dans des lieux culturels ou sociaux en partenariat

L'équipe rencontre des difficultés pour mener des projets artistiques pédagogiques sur le côté technique en l'absence d'un régisseur et d'un véhicule de transport de matériel.

- **Association des amis du Suet**

Une association peu populaire (un ou deux membres), méconnaissance des usagers sur cette association.

- **Conseil d'établissement**

Il n'existe pas actuellement.

3.4. Liens avec le territoire : où en est-on ?

- **La fréquentation des sites d'enseignement**

Le Suet s'adresse aux habitants de 5 Communes mais ne possède que deux sites d'enseignement : à Vern et à Chantepie. La fréquentation de ces deux sites est déséquilibrée : les habitants des communes de Vern-sur-Seiche et des 3 « petites » communes (Nouvoitou, Saint-Armel et Corps-Nuds) fréquentent massivement le site de Vern alors que le site de Chantepie concerne principalement les Cantepiens. Cette répartition très clivée est liée à la géographie des bassins de vie, des transports (axes routiers et réseau de bus) et à la carte scolaire du secondaire.

- **Les transports en commun**

Par ailleurs, il n'existe pas de transport en commun direct entre les deux sites d'enseignement. La carte scolaire étant différente d'une commune à l'autre à partir du secondaire, la problématique des transports en commun est une donnée très importante pour la poursuite du cursus, pour permettre aux enfants de rejoindre les sites d'enseignements après les cours à partir de la 6ème.

- **La communication sur le territoire**

Les supports existants

- Un site web : www.cri-suet.fr
- Les réseaux sociaux : Facebook (494 followers) et Instagram (71 followers)
- Un dépliant d'appel à visualiser [ici](#)
- Des affiches et flyers édités à l'occasion des événements

La cible principale de la communication est la communauté des usagers de l'école (élèves et famille), à l'occasion des événements et concerts.

La communication vers les non-usagers, afin de faire connaître l'école, est peu développée (dépliant d'appel / article de presse) et n'a pas fait l'objet d'une stratégie de communication globale.

Ainsi, avec une évolution démographique très marquée depuis la création en 2004 (augmentation et diversification de la population des communes), le Suet est mal ou pas identifié pour une partie de la population du territoire.

- **Tarifs > quelle accessibilité ?**

Depuis la rentrée 2021, il existe une tarification en fonction du quotient familial.

Les objectifs de la mise en place de ces tarifs étaient les suivants :

- Uniformiser les aides sur l'ensemble du territoire (antérieurement uniquement Vern et Chantepie proposaient des aides) afin d'instaurer une **égalité d'accès au sein du Suet entre les élèves des différentes Communes** composant le Syndicat
- Ouvrir **l'accès au plus grand nombre et se mettre en conformité avec les politiques publiques**
- Permettre la **diversification sociale** et la **démocratisation des pratiques artistiques**
- Favoriser le recrutement **chez les plus jeunes**
- Mettre en place un levier pour aller chercher de **nouveaux publics, dynamiser l'école, l'ouvrir socialement et lutter contre une image d'élitisme**
- Donner une **lisibilité** aux tarifs et renforcer **l'attractivité** et la **communication** de l'établissement
- **Endiguer une baisse d'effectifs** qui s'est accentuée avec la crise du COVID

La [grille tarifaire](#) comporte 6 tranches, avec des réductions allant jusqu'à 55%.

Pour l'année 20-21, 17% des élèves ont bénéficié de réductions liées aux revenus, ce qui signifie que 83 % des élèves se situent dans la tranche des revenus les plus élevés.

De plus, on constate que parmi les élèves aidés, la majorité (un tiers environ) se situe dans la tranche F, la plus aidée, ce qui peut être le signe qu'une tranche supplémentaire serait intéressante pour les plus bas revenus.

- **Des pratiques amateur sur le territoire ?**

Il existe des pratiques amateur sur le territoire mais elles sont peu identifiées : pas de recensement, pas d'infrastructure d'accueil et d'accompagnement (à l'exception du local de répétition Acrorock à Vern-sur-Seiche).

- **Le Syndicat Intercommunal : une forme juridique adaptée ?**

Forme juridique choisie en 2004 lors de la création du SUET, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique permettait principalement la mutualisation de la gestion du personnel employé auparavant par 2 Mairies (Chantepie et Vern-sur-Seiche)

Dans l'Hexagone, avec le souhait de rationaliser le millefeuille territorial, certaines écoles de musique sont devenues des services des EPCI, dans d'autres cas ils ont pris la forme d'établissements publics de coopération culturelle (EPCC).

SONDAGE LE SUJET ET VOUS

JUIN 2023

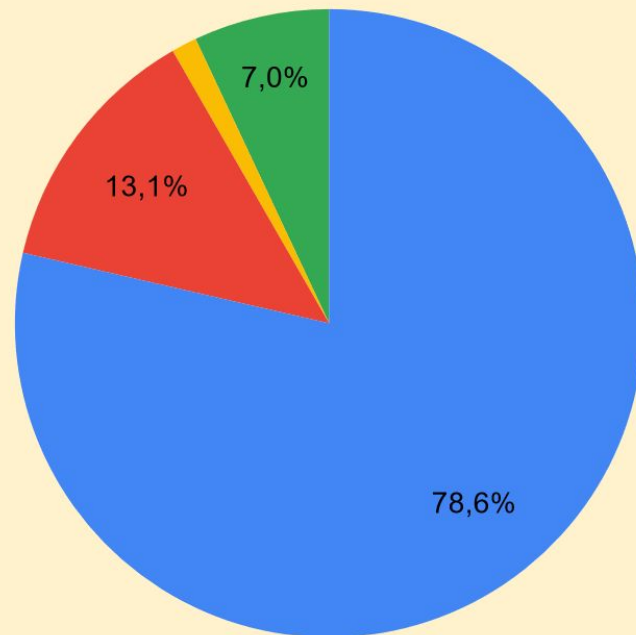
MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE

- Réalisé dans le cadre de l'écriture du nouveau projet d'établissement
 - 230 réponses
 - Du 30 mai au 19 juin 2023
 - via un questionnaire en ligne
 - Diffusion :
 - par mail à l'ensemble des familles du Suet
 - par mail à l'ensemble des partenaires du Suet
 - Sur les réseaux sociaux du Suet (Facebook et Instagram)
 - Partage sur les réseaux sociaux des Mairies du Suet + centre des Marais (Vern)

QUI A RÉPONDU AU SONDAGE ?

D'abord vous connaître : Qui êtes vous ?

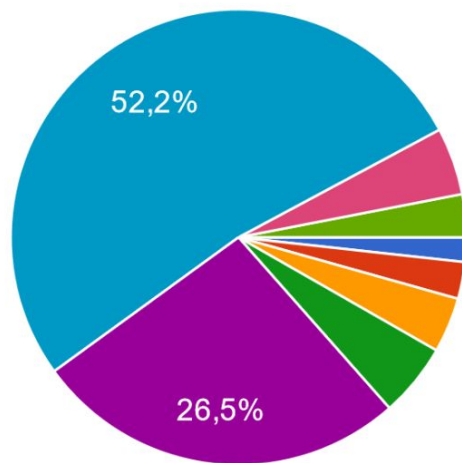
- Élève ou parent d'élèves du Suet
- Ni élève ni parent d'élève mais habitant(e) d'une des 5 communes (Chantepie, Vern sur Seiche, Nouvoitou, Corps Nuds, St Armel)
- Ni élève ni parent d'élève mais habitant(e) hors territoire
- Partenaire du Suet



AGE DES SONDÉS

Quel âge avez vous ?

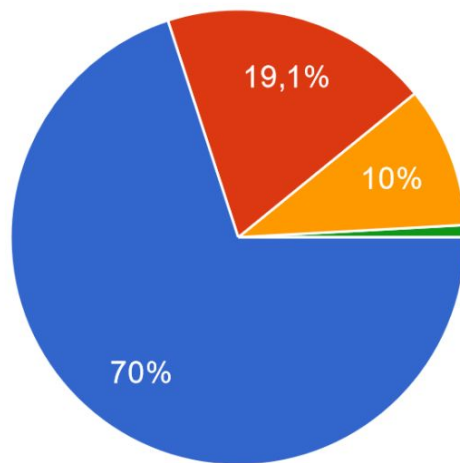
230 réponses



- 6/11 ans
- 12/15 ans
- 16/18 ans
- 18/24 ans
- 25/39 ans
- 40/55 ans
- 55/65 ans
- 65 et +

FRÉQUENTATION DU SUET

Connaissez-vous le Suet ?



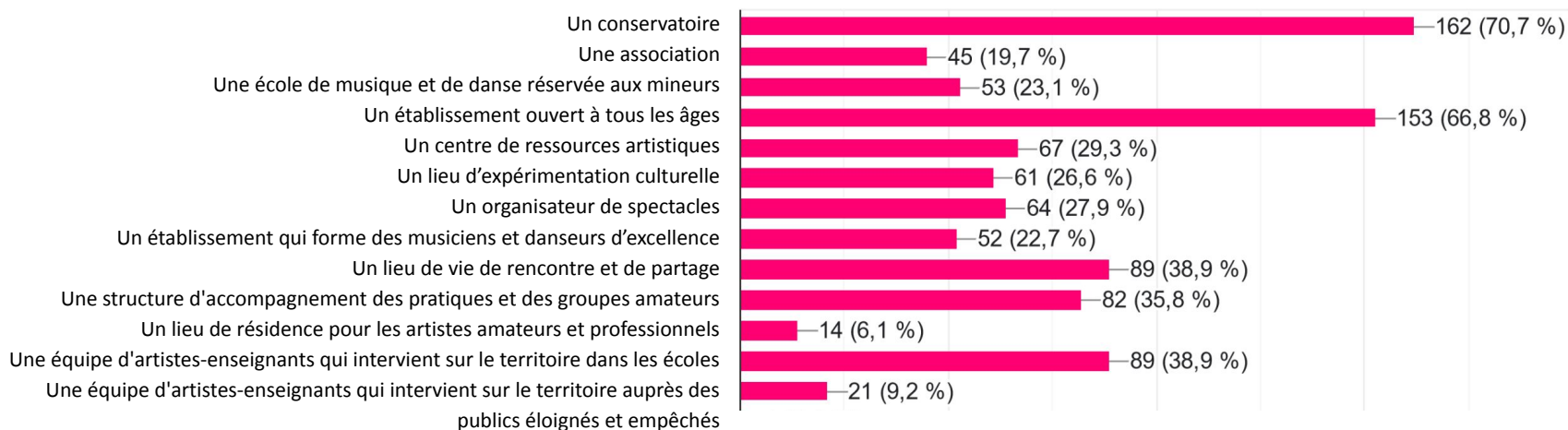
- Oui j'y vais souvent
- Un peu j'y suis déjà allé
- J'en ai entendu parler mais
- Non ça ne me dit rien

ANALYSE DU PROFIL DES SONDÉS

- 230 réponses
- 78 % sont des familles ou élèves soit environ 179 répondants. Nombre de foyers au Suet : 523, donc plus d' $\frac{1}{3}$ des foyers représentés.
- 80% des répondants ont entre 25 et 55 ans (âge des parents d'élèves ou élèves adultes)
- Une trentaine de “non-usagers” a répondu
- Une dizaine de partenaires a répondu (Mairies, écoles, structures médico sociales...)

PERCEPTION DU SUET

Le Suet pour vous, c'est... (plusieurs réponses possibles)



ANALYSE DE LA PERCEPTION DES SONDÉS

Le Suet est perçu comme un Conservatoire (70,7 %).

Cependant cette perception n'est pas associée de la notion d'excellence (20 % seulement)

Perçu par une grande majorité comme un lieu ouvert à tous les âges

20 % des répondants pensent que le Suet est une association

Une perception avec des angles morts :

- les interventions dans les écoles semblent peu connues (38%)
- celles auprès des publics empêchés ou éloignés encore moins (9%)
- Le Suet n'est pas perçu comme un organisateur de spectacles (28%)

PERCEPTION DES PRATIQUES ET DES APPRENTISSAGES

Au Suet on pratique/ on apprend... Plusieurs réponses sont possibles

229 réponses



ANALYSE DE LA PERCEPTION DES PRATIQUES ET DES APPRENTISSAGES

Le top 3 :

- **Au Suet on apprend à jouer et danser en groupe : 92 %**
Cela signifie que la pratique collective est perçue par le public comme un apprentissage au coeur du parcours, avant la pratique individuelle (70 %)
- **la musique classique 84 %**
- **la danse classique 80 %**
L'esthétique classique est perçue comme dominante dans l'esprit du public, de même que la lecture de la musique semble être prégnante dans l'image qu'ils ont de l'enseignement, avant l'écoute 65%, l'improvisation 55%, la découverte de spectacles 43 % ou l'amusement 48 %.

PERCEPTION DES "PRÉ-REQUIS" POUR S'INSCRIRE AU SUET

Pour s'inscrire au Suet il faut ? Plusieurs réponses sont possibles

229 réponses

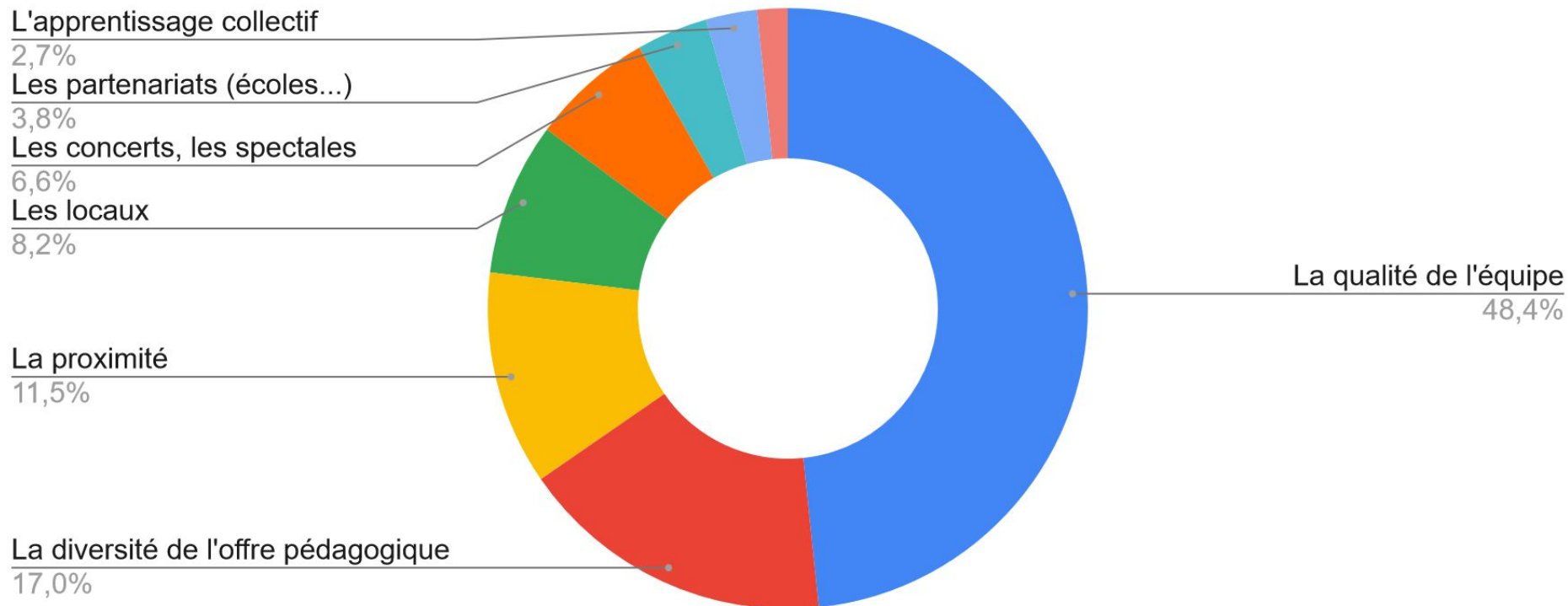


ANALYSE DES PRÉ-REQUIS SELON LE PUBLIC

Le top 3 :

- **L'envie**
- **L'argent**
- **Le temps**

NOS POINTS FORTS SELON LES SONDÉS



NOS POINTS FORTS EN QUELQUES CITATIONS DES SONDÉS

“Votre écoute et votre envie de faire partager la musique et tout ce qui en découle”

“Des professionnels compétents et bienveillants”

“L’implication et la pédagogie des enseignants”

“Qualité de l’accueil et des cours de danse...”

“Une diversité d’enseignants passionnés”

“Riche palette d’enseignements, localisation à Vern très pratique (médiathèque, collège, entrée de ville, bus de Nouvoitou et Corps-Nuds à proximité directe)”

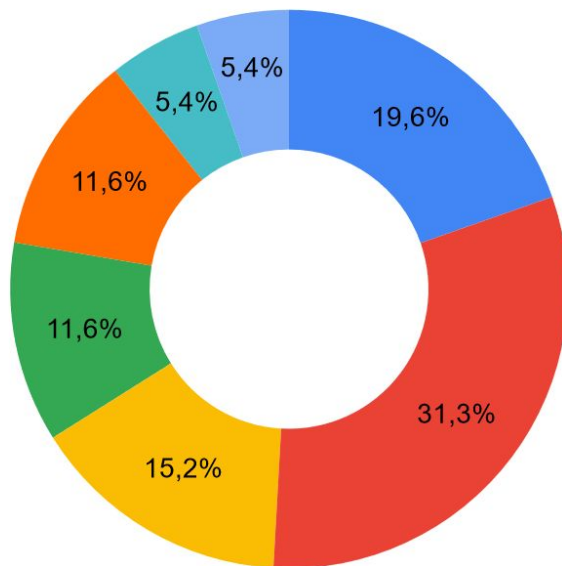
“Un emplacement privilégié à l’entrée de la commune de Chantepie”

“La proximité et les interventions dans les écoles primaires”

“Beaucoup de choses ont été proposées cette année, une réelle dynamique pour cette école que nous connaissons depuis 7 ans”

NOS MANQUES SELON LES SONDÉS

- Ouverture à d'autres disciplines et esthétiques, interdisciplinarité
- Communication
- Souplesse pédagogique
- Cours adultes
- Mixité sociale, accessibilité financière
- Ouverture sur l'extérieur
- Accueil, convivialité, rencontres



NOS MANQUES EN QUELQUES CITATIONS DES SONDÉS

“Communication avec les usagers : autour de l’organisation, dates d’inscriptions, dates de répétitions...”

“Le nom des cours pourrait être un peu plus attrayant et donc mémorisable plus facilement”

“Souplesse et diversité dans les parcours. Pour la musique, la méthode d'enseignement reste trop “classique” et peu adaptée aux attentes des enfants. Il serait bien de prévoir des parcours qui laissent plus de place au plaisir et à la pratique.”

“Ouverture vers les musiques du monde et urbaines”

“Communication inter-groupe, expérience élargie telle que cette prochaine semaine de découverte”

“Mettre plus de passerelles entre les styles de musiques classiques, jazz, musiques actuelles, musiques du monde... N’ayez pas peur, arrêtez de cloisonner”

“De diversité de niveau social et des formations théâtrales”

“Clarté sur l’intitulé des activités et sur le parcours à suivre”

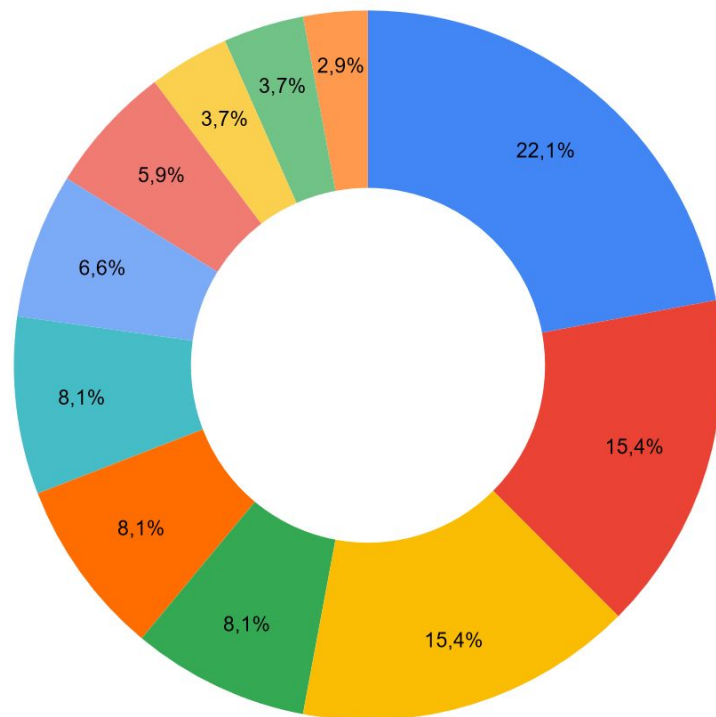
“Cours de danse contemporaine ou modern jazz adulte”

“D’aller vers les populations en difficulté”

“Accès facile aux enfants souhaitant apprendre un instrument sans faire de solfège (accès

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LEURS RÊVES... LEURS ATTENTES POUR LE FUTUR...

- Ouverture des disciplines, des esthétiques, interdisciplinarité
- Plaisir, partage, convivialité, vie, ouverture
- Accessibilité financière
- Propositions pour les tout-petits
- Cours adultes
- Souplesse dans la pédagogie, adaptation aux attentes de chacun
- Adaptation des horaires (samedis, soirées, vacances...)
- Spectacles, concerts
- Accompagnement des pratiques amateur
- Pratiques collectives
- Rencontres avec des artistes professionnels



L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LEURS RÊVES ... EN QUELQUES MOTS... 1/3

“Elle est déjà très bien ! :-) Sinon continuer de faire preuve de souplesse quant aux parcours / options / pratiques obligatoires qui ne conviennent pas à toutes les personnalités, souhaits ou contraintes de chacun.”

“Un endroit où on transmet à tous le plaisir de partager et de découvrir la musique”

“Une école qui accompagne les projets d'enregistrement de premier niveau (vidéo youtube, maquette...)”

“du plaisir (pas de stress)”

“Une école avec un département Jazz, musiques improvisées, musiques du monde”

“Interventions de danseur pro”

“ + ouvert - excessif !”

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LEURS RÊVES ... EN QUELQUES MOTS... 2/3

“Découvrir plein de danses nouvelle et pas que le jazz et le classique. “

“Un lieu vivant, mouvant, où la créativité artistique est encouragée et accompagnée”

“C’est une équipe enseignante qui est soudée et qui veut faire vivre des expériences enrichissantes aux élèves”

“Une école pluridisciplinaire où l’on pourrait mélanger les apprentissages de musiques et danse pour donner goût , développer les passions des élèves. Par exemple, L’élève à la guitare classique pourrait jouer des airs classiques, de la bossa, du jazz, et du rock amplifié, un danseur pourrait faire une base classique en faisant du jazz et aussi du hip hop..décloisonner...décloisonnement.”

“Une école pour tous et toutes / sociologiquement et de pratiques (plus diverses : je pense au Hip/Hop par exemple) “

“La semaine banalisée est une super idée! Peut-être introduire ça en format porte ouverte, pour que les parents et autres accompagnateurs que ça peut intéresser puissent venir aussi... “

“Redonner le goût du groupe du partage de l'écoute de l'entraide”

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LEURS RÊVES ... EN QUELQUES MOTS... 3/3

“Le Suet tel qu’il est actuellement, mais en tenant plus compte des contraintes familiales, et dans l’idéal avec un tarif moins élevé.”

“Un lieu toujours plus accessible et brassé en termes de types de musique, de génération, etc.”

“Bravo et merci pour votre engagement et votre travail en équipe, et continuez à ouvrir les pratiques, les échanges, et le jeu collectif”

“Cette année nous a fait aimer le Suet, enfin de la valeur ajoutée par rapport à des cours privés !! Félicitations pour la semaine d'atelier début juin, pour les pratiques collectives, les concerts et auditions ponctuelles. Cette pratique collective va dans le bon sens, continuez dans ce sens ! J'imaginerais aussi des pratiques croisées avec l'école, du théâtre, des cours à 2 au lieu de cours individuels, des essais d'autres instruments, au moins dans la même famille, des aides logistiques pour acquérir des instruments, des cours pour adultes débutants (on nous a fait comprendre qu'on n'était pas prioritaires),... bon courage et merci pour ce renouveau!”

“Accessible à tous indépendamment de la classe socioculturelle. Intègre les parents dans les projets , Qui donne envie aux enfants de continuer ,de persévérer , les encourager Ouverte sur le monde , sur d'autres cultures”